

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE CONSTRUCTION, LOGEMENT ET
EQUIPEMENTS COLLECTIFS

ANNEXE A LA LOI DE REGLEMENT POUR

2021

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - o la présentation du programme
 - o l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - o le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - o le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - o la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
<u>MISSION CONSTRUCTION, LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS</u>	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	10
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	12
<u>PROGRAMME LOGEMENT</u>	13
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	14
PRESENTATION DU PROGRAMME	14
PRESENTATION DES ACTIONS	14
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	16
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	18
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	18
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	19
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	19
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	20
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	21
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	21
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	21
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	22
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	23
<u>PROGRAMME URBANISATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE</u>	25
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	26
PRESENTATION DU PROGRAMME	26
PRESENTATION DES ACTIONS	26
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	28
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	30
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	30
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	32
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	32
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	33
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	34
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	34
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	34
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	35
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	35
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	36
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT</u>	40
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	41

PRESENTATION DU PROGRAMME	41
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	44
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	46
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	47
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	48
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	48
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	48
<u>PROGRAMME EQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURES</u>	<u>49</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	50
PRESENTATION DU PROGRAMME	50
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	55
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	61
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	61
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	63
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	63
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	64
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	65
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	65
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	65
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	66
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	66
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	69
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUE DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>	<u>74</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	75
PRESENTATION DU PROGRAMME	75
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	78
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	80
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	80
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	82
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	83
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	83
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	84
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	84
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	84
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	85

MISSION CONSTRUCTION, LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

La mission interministérielle construction, logement et équipements collectifs est portée par le ministère des Travaux Publics, Équipements et Infrastructures et le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission "**Construction, Logement et Équipements Collectifs**" recouvre dans son périmètre les programmes "Logement", "Urbanisation et amélioration du cadre de vie", et "Équipement et infrastructures" qui sont des programmes de politiques publiques et un programme Soutien libellé "Pilotage et soutien aux politiques de l'Équipement, des Infrastructures, et de l'Habitat".

Le programme "Logement" prend en compte :

- les normes de l'habitat ;
- l'appui à la construction de logements.

Le programme "Urbanisation et amélioration du cadre de vie" intègre :

- l'élaboration des schémas d'urbanisation ;
- l'appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie.

Le programme "Équipement et infrastructures" concerne essentiellement les aspects de suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs tels que : assainissement ; routes ; voies ferrées ; aéroports et aérodromes ; ports et rades.

Le programme soutien, quant à lui, est dédié à l'appui des différents programmes de politiques des Ministères en charge du pilotage et soutien aux politiques de l'Équipement, des Infrastructures, et de l'Habitat.

La "Mission Construction, Logement et Équipements collectifs" est en cohérence avec la "Mission Transport" en matière d'expression des besoins des usagers, notamment en infrastructures routières et l'harmonisation de la signalisation routière.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes d'orientation exploités, qui présentent les politiques publiques à mettre en œuvre dans le cadre de ce travail ont été principalement :

- loi n°004/2012 du 13 Août 2012 portant ratification de l'ordonnance n° 0000001/PR/2012 du 13 Février 2012 modifiant certaines dispositions de la loi n° 004/2006 du 12 Septembre 2006 portant création du Fonds d'Entretien Routier de Deuxième Génération ;
- la loi n°13/2003 du 17 février 2005 portant protection du patrimoine routier national ;
- le décret n°328/PR/MPITPTHTAT du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de la Promotion des Investissements, des Travaux Publics, des Transports, de l'Habitat et du Tourisme, chargé de l'Aménagement du Territoire ;
- le décret n°000469/PR/MTPEC du 04 Mai 2007 portant attributions et organisation du Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et de la Construction ;
- le décret n°01496/PR/MHUEDD du 29 décembre 2011 portant attributions et organisation du Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et du Cadastre.

PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures qui ont eu un impact particulier sur le secteur des infrastructures sont la formalisation d'un schéma directeur national avec un accent particulier mis sur l'inter et la multi-modalité. En ce qui concerne le volet équipement collectif, une reprise en main de la maîtrise d'ouvrage délégué et la maîtrise d'œuvre est en cours de réalisation avec pour objectif principal, l'amélioration de la qualité des édifices publics et autres équipements collectifs.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1: Garantir d'ici 2025 l'accès à un logement décent à tous les gabonais	Nombre de logements construits	Nombre	0	200	0	-200	1000
	Nombre d'études réalisées	Nombre	0	2	0	-2	
N°2 : Mettre en place d'ici 2020 un système de production des matériaux locaux de construction	Nombre d'agglos	Nombre	0	400 000	0	-400 000	2 400 000
	Nombre de tuiles	Nombre	0	15 000	0	-15 000	1 395 000
	Nombre de BTS	Nombre	0	290 000	0	-290 000	1 300 000
	Nombre de pavés	Nombre	0	20 000	0	-20 000	110 000
	Nombre d'ouvertures	Nombre	0	570	0	-570	3 510
N°3 : Garantir un développement urbain durable, d'ici 2023	Parcelles viabilisées	Nombre	0	1600	0	-1600	6400
	Cartes mises à jour	Nombre	0	5	0	-5	15
	Taux d'avancement de l'étude	Taux	0	100	40	-60	100
	Ingénieurs formés	Nombre	0	100	0	-100	100
	Zones déclarées d'utilité publique	Nombre		5	1	-4	15
	Points géodésiques implantés	Nombre	0	200	0	-200	200
N°4 : Assurer l'accès à la propriété foncière d'ici 2023	Lotissement produit	Nombre	0	3	0	-3	9
	Demandes traitées	Nombre	7 000	3 500	2507	-993	7 000
	Délai de délivrance de cession	Nombre de jours	110	90	110	20	90
N°5 : Parvenir d'ici 2023 à accroître le réseau routier bitumé notamment le réseau reliant les Capitales Provinciales entre elles, y compris les corridors de développement transfrontaliers, puis veiller au remplacement des ouvrages provisoires et des bacs par des ouvrages définitifs ou semi-définitifs.	Taux d'avancement des travaux de la route Ovan - Makokou	%	0	35,5%	0	-35%	100%
	Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé – Tchibanga ;	%	0	41%	0	-41%	100%
	Taux d'avancement des travaux de la route Moanda – Bakoumba	%	0	36%	0	-36%	100%
	Taux d'avancement des travaux de la route Tchibanga – Mayumba	%	0	33 %	0	-33 %	
	Taux d'avancement des travaux de la route Forasol - Mbéga	%	0	33,3%	0	-33,3%	100%
	Taux d'avancement des travaux de la route Mikouyi – Carrefour Leroy (section incluse à la Transgabonaise)	%	0	35,7 %	0	-35,7 %	100%
N°6 : Parvenir à réaliser, d'ici à fin 2023, le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins	Taux d'avancement	%	91	100%	100%	0%	100%

versants de Libreville et de Port-Gentil.	des travaux du bassin versant de Nzeng Ayong						
	Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Terre Nouvelle	%	35	100%	65%	-35%	100%
	Taux d'avancement des travaux du PCR	%		65%	70%	5%	100%
	Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Gué- Gué	%		10%	0%	-10%	100%
	Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Lowé- IAI	%		10%	0%	-10%	100%
	Taux d'avancement des études de la branche Arborétum – Pont nouvelle cité(bassin versant de Nzeng Ayong)	%		10%	0%	90%	100%
	Taux d'avancement des études de la branche Pont nouvelle cité-Ondogo(bassin versant de Nzeng Ayong)	%		100%	0%	0%	100%
N° 7 : Optimiser d'ici 2022 le fonctionnement des fonctions supports	Nombre de directions supports fonctionnelles	Nbre	5	12	7	-8	12
	Taux d'agents ayant un poste de travail	%	25	100	50	-50	100
	Nombre d'agents formés par an	Nbre	55	300	150	-150	700
N° 8 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage	L'élaboration du document de politique nationale à 50%	%	20	50	50	0	100
	Formalisation de 8 manuels de procédures	Nbre	2	8	4	-4	11

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en 2021 (b)	Ecart (b-a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d-c)
15.577	Logement	1 526 886 908	158 354 635	-1 368 532 273	1 526 886 908	158 354 635	-1 368 532 273
15.577.1	Normes de l'habitat	211 032 562	77 686 835	-133 345 727	211 032 562	77 686 835	-133 345 727
15.577.2	Appui à la construction de logement	1 315 854 346	80 667 800	-1 235 186 546	1 315 854 346	80 667 800	-1 235 186 546
15.584	Urbanisation et amélioration du cadre de vie	4 316 333 364	1 671 057 089	-2 645 276 275	4 316 333 364	1 671 057 089	-2 645 276 275
15.584.1	Élaboration des schémas d'urbanisation	405 096 860	103 999 997	-301 096 863	405 096 860	103 999 997	-301 096 863
15.584.2	Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	3 911 236 504	1 567 057 092	-2 344 179 412	3 911 236 504	1 567 057 092	-2 344 179 412
15.595	Pilotage et soutien à la politique de l'urbanisme et du logement	376 580 000	309 948 125	-66 631 875	376 580 000	309 948 125	-66 631 875
15.595.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	120 000 000	96 000 000	-24 000 000	120 000 000	96 000 000	-24 000 000
15.595.2	Coordination administrative	256 580 000	213 948 125	-42 631 875	256 580 000	213 948 125	-42 631 875
15.591	Équipement et infrastructures	84 744 080 173	41 564 560 076	-43 179 520 097	84 744 080 173	41 564 560 076	-43 179 520 097
15.591.1	Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	13 534 897 876	7 075 865 668	- 6 459 032 208	13 534 897 876	7 075 865 668	- 6 459 032 208
15.591.2	Assainissement	21 010 168 257	8 781 566 278	-12 228 601 979	21 010 168 257	8 781 566 278	-12 228 601 979
15.591.3	Routes	50 199 014 040	25 707 128 130	-24 491 885 910	50 199 014 040	25 707 128 130	-24 491 885 910
15.598.	Pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire	3 777 981 039	729 590 484	-3 048 390 555	3 777 981 039	729 590 484	-3 048 390 555
15.598.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	181 221 415	74 854 999	-106 366 416	181 221 415	74 854 999	-106 366 416
15.598.2	Coordination administrative	3 596 759 624	654 735 485	-2 942 024 139	3 596 759 624	654 735 485	-2 942 024 139
Total pour la mission		94 741 861 484	44 433 510 409	-50 308 351 075	94 741 861 484	44 433 510 409	-50 308 351 075

Explication des principaux écarts :

La mission interministérielle " Constructions, logements et équipements collectifs" avait une dotation 94 741 861 484 FCFA, seule 44 433 510 409 FCFA a été exécuté soit un écart de -50 308 351 075 FCFA avec un taux d'exécution globale de 46,90%.

Cet écart se justifie par globalement par :

- la non-levée de la réserve pour certains programmes :
- les mouvements de régulations liés à la lutte contre la covid19 :
- le retard pris dans le montage des dossiers d'appels d'offres :
- les opérateurs qui n'ont pas bénéficié de la totalité de leur subvention.

Le montant des réserves non levées est de 13 490 280 534 FCFA. Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées de 55%.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (b-a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d-c)
15.577 Logement	1 526 886 908	158 354 635	-1 368 532 273	1 526 886 908	158 354 635	-1 368 532 273
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 305 218 908	-	-1 305 218 908	1 305 218 908	-	-1 305 218 908
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 000 000	77 686 835	2 686 835	75 000 000	77 686 835	2 686 835
Titre 4. Dépenses de transfert	146 668 000	80 667 800	-66 000 200	146 668 000	80 667 800	-66 000 200
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.584 Urbanisation et amélioration du cadre de vie	4 316 333 364	1 671 057 089	-2 645 276 275	4 316 333 364	1 671 057 089	-2 645 276 275
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 562 347 482	-	-2 562 347 482	2 562 347 482	-	-2 562 347 482
Titre 3. Dépenses de biens et services	80 000 000	661 600 000	581 600 000	80 000 000	661 600 000	581 600 000
Titre 4. Dépenses de transfert	1 573 985 882	925 457 092	-648 528 790	1 573 985 882	925 457 092	-648 528 790
Titre 5. Dépenses d'investissement	100 000 000	83 999 997	-16 000 003	100 000 000	83 999 997	-16 000 003
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.595: Pilotage et soutien à la politique de l'urbanisme et du logement	376 580 000	309 948 125	-66 631 875	376 580 000	309 948 125	-66 631 875
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	159 855 125	-40 144 875	200 000 000	159 855 125	-40 144 875
Titre 4. Dépenses de transfert	176 580 000	150 093 000	-26 487 000	176 580 000	150 093 000	-26 487 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.591: Équipement et infrastructures	84 744 080 173	41 564 560 076	-43 179 520 097	84 744 080 173	41 564 560 076	-43 179 520 097
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 103 759 320	-	-3 103 759 320	3 103 759 320	-	-3 103 759 320
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	148 779 403	-51 220 597	200 000 000	148 779 403	-51 220 597
Titre 4. Dépenses de transfert	1 975 131 142	1 117 321 697	-857 809 445	1 975 131 142	1 117 321 697	-857 809 445
Titre 5. Dépenses d'investissement	79 465 189 711	40 298 458 976	-39 166 730 735	79 465 189 711	40 298 458 976	-39 166 730 735
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.598: Pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire	3 777 981 039	729 590 484	-3 048 390 555	3 777 981 039	729 590 484	-3 048 390 555
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 421 759 624	-	-3 421 759 624	3 421 759 624	-	-3 421 759 624
Titre 3. Dépenses de biens et services	275 000 000	212 771 624	-62 228 376	275 000 000	212 771 624	-62 228 376
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	81 221 415	516 818 860	435 597 445	81 221 415	516 818 860	435 597 445
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission	94 741 861 484	44 433 510 409	-50 308 351 075	94 741 861 484	44 433 510 409	-50 308 351 075
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	10 393 085 334	-	-10 393 085 334	10 393 085 334	-	-10 393 085 334
Titre 3. Dépenses de biens et services	830 000 000	1 260 692 987	430 692 987	830 000 000	1 260 692 987	430 692 987
Titre 4. Dépenses de transfert	3 872 365 024	2 273 539 589	-1 598 825 435	3 872 365 024	2 273 539 589	-1 598 825 435
Titre 5. Dépenses d'investissement	79 646 411 126	40 899 277 833	-38 747 133 293	79 646 411 126	40 899 277 833	-38 747 133 293

Explication des principaux écarts :

Cet écart se justifie par globalement par :

- la non-levée de la réserve pour certains programmes :
- les mouvements de régulations liés à la lutte contre la covid19 :
- le retard pris dans le montage des dossiers d'appels d'offres :
- les opérateurs qui n'ont pas bénéficié de la totalité de leur subvention.
-

Le montant des réserves non levées est de 13 490 280 534 FCFA. Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées de 55%.

La mission interministérielle " Constructions, logements et équipements collectifs" avait une dotation 94 741 861 484 FCFA, seule 44 433 510 409 FCFA a été exécuté soit un écart de -50 308 351 075 FCFA et un niveau d'exécution de 46,90%.

Ainsi ce niveau d'exécution se répartit de la manière suivante :

- Titre 2 : La mission a bénéficié 10 393 085 334 FCFA au titre de l'exercice 2021. Ce titre est géré en centralisée au niveau de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques.
- Titre 3 : La mission a bénéficié de 830 000 000 FCFA au titre de l'exercice 2021, 1 260 692 987 FCFA ont été exécutés soit un niveau d'exécution de 151,89%. L'écart entre le niveau autorisé et le niveau engagé est de 430 692 987 FCFA, cet écart se justifie par les mouvements de crédits donc a bénéficié le programme Urbanisation et Amélioration du Cadre de Vie.
- Titre 4 : La mission a bénéficié de 3 872 365 024 FCFA au titre de l'exercice 2021, 2 273 539 589 FCFA ont été exécutés soit un niveau d'exécution de 58,71%. L'écart entre le niveau autorisé et le niveau engagé est de -1 598 825 435 FCFA, cet écart se justifie par la non-levée de la réserve obligatoire, et les opérateurs qui n'ont pas bénéficié de la totalité de leur subvention.
- Titre 5 : La mission a bénéficié de 79 646 411 126 FCFA au titre de l'exercice 2021, 40 899 277 833 FCFA ont été exécutés soit un niveau d'exécution de 51,35%. L'écart entre le niveau autorisé et le niveau engagé est de -38 747 133 293 FCFA, cet écart se justifie par la non-levée de la réserve obligatoire, le retard pris dans le montage des dossiers d'appels d'offres.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2			
Titre 3			
Titre 4			
Titre 5	+448 941 054		
Titre 6			
Total des mouvements de AE	+448 941 054		

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2				
Titre 3				
Titre 4				
Titre 5	+448 941 054			
Titre 6				
Total des mouvements de CP	+448 941 054			

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Le transfert reçu a permis à la mission de voir ses autorisations d'engagement et crédits de paiement consommés augmenter, lui permettant de financer les grandes opérations individualisées telles que :

- la fourniture et la pose d'un groupe électrogène de 600 KVA ;
- les travaux de construction de la Station d'Eau à incendie du nouveau siège de la CEEAC ;
- la fourniture et la mise en place d'un système d'extinction automatique

PROGRAMME LOGEMENT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La Direction Générale de l'Habitat et du Logement, conformément au décret 01496, est chargée d'exécuter la politique du Ministère en charge de l'Habitat dans les domaines de l'habitat, du logement, de la construction, de la promotion des matériaux locaux de construction et la promotion immobilière.

Dans ce programme, la Direction Générale de l'Habitat et du Logement :

- conduit les études architecturales ;
- coordonne l'exécution des programmes de construction de logements ;
- coordonne la production des matériaux locaux de construction écologiques et à moindre coûts ;
- assure l'assistance à l'auto-construction.

Ces activités se caractérisent, entre autres, par le suivi et le contrôle des programmes de construction de logements, le contrôle de l'activité de courtage et de gestion immobilière, la conception des plans types de logements accessibles à tous assorti à la mise en place d'une base de données des plans types et de la demande de logements

Le Directeur Général de l'Habitat et du Logement est le responsable du programme logement.

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le programme logement deux principales actions se distinguent. Il s'agit des normes de l'habitat et de l'action liée à l'appui à la construction des logements.

ACTION N°1 : Normes de l'habitat

Les normes de l'Habitat font référence à la qualité d'habitabilité d'un logement. Il s'agit en effet de produire des logements durables, localisés sur un terrain non exposé à des risques majeures, constitués d'une structure permanente qui protège ses occupants des conditions climatiques, et dotés d'une surface habitable suffisante. En amont, ces actions doivent être précédées par la mise en place d'un cadre juridique adapté.

ACTION N°2 : Appui à la construction des logements

La Direction Générale de l'Habitat et du Logement coordonne la mise en place un système de production industrielle de matériaux locaux de construction avec la relance des activités de la Base (l'usine) de la Direction de l'Assistance à l'Auto Construction (DAACO).

Cette unité de production des matériaux locaux de construction est désormais rattachée au Centre Technique de l'Habitat (CTH).

C'est un dispositif important pour construire en régie des logements sociaux et de fournir aux populations des matériaux locaux accessibles, disponibles, sécurisants et écologiques.

C'est ici un levier majeur pour réduire les coûts d'accès aux logements. La mise en œuvre de ces actions est sans préjudice de celles liées à l'assistance aux promoteurs immobiliers.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE), le gouvernement s'est donné l'objectif ambitieux de construire 5000 logements par an.

En matière de logements, les attentes des populations gabonaises, de la société civile et du politique se ramènent à ce que la volonté présidentielle exprimée dans le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) se concrétise ; celle d'une augmentation substantielle de la production immobilière et foncière pour permettre à chaque individu de disposer d'un logement décent, facilement accessible qui ne le prive pas de l'essentiel de ses revenus mensuels. Il est ici question de mettre en place une flexibilité des modalités d'acquisition et de financement du logement en facilitant l'accès au crédit immobilier, disponible et bon marché pour toutes les couches sociales. Cela se ramène à trouver un équilibre entre les revenus des ménages et les conditions du crédit immobilier : taux d'intérêt, durée de remboursement, garanties à fournir etc.

Les politiques de l'habitat et du logement, en vigueur avant 2010, n'ont pas donné les résultats escomptés. Le pays a ainsi accumulé un déficit de plus de 160.000 logements. Pour inverser la tendance, les autorités gabonaises ont initié une réorganisation et une meilleure spécialisation du cadre institutionnel du secteur de l'Habitat qui distingue

les fonctions de pilotage, de régulation et d'exécution. Ainsi, l'Administration Centrale conserve les missions de conception des politiques publiques et de contrôle. L'exécution est désormais confiée à l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographique et du Cadastre (ANUTTC), créée pour assurer de façon plus efficace la maîtrise d'ouvrage et la fourniture des services publics.

Dans le processus de la mise en œuvre du programme logement, l'État a élaboré un plan opérationnel sectoriel habitat et développement urbain du Gabon. Celui-ci dresse un (état des lieux) diagnostic du secteur, énonce les principales recommandations et indique la vision du gouvernement gabonais déclinée en trois (03) axes stratégiques, quatre (04) programmes et seize (16) projets à mettre en œuvre. Cela exprime une volonté politique en faveur de l'habitat par la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles suffisamment importantes dans un secteur où l'État gabonais dispose déjà d'une unité de production des matériaux locaux de construction et d'une expertise avérée en la matière.

L'exécution de ce programme logement fait l'objet de plusieurs contraintes. En effet, l'Etat gabonais est souvent confronté à l'insuffisance de sites viabilisés. Cette insuffisance découle des coûts élevés de l'aménagement des sites. Cette indigence des lotissements viabilisés cumulée à la squattérissations des sites retenus freine considérablement les programmes de construction des logements. L'action du gouvernement gabonais est également entravée par une absence remarquée des Schémas Directeurs d'Aménagements Urbain (SDAU) qui a pendant longtemps favorisé une urbanisation anarchique des centres urbains.

En ce qui concerne le logement, les efforts consentis commencent à porter des fruits. L'ambition sera de finaliser de finaliser les réformes en cours, tout en accélérant le vaste programme de construction de logements et de viabilisation des terrains. La restructuration et la réhabilitation des quartiers précaires font également partie des préoccupations des plus hautes autorités.

La mise en œuvre de la politique de logement social implique l'utilisation des matériaux locaux de construction et la promotion de l'auto-construction, ainsi que la mise en place des mécanismes de bonification de prêts ou de garanties.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Permettre à l'ensemble de la population gabonaise de se loger dans des conditions décentes.
- Enjeu 2 : Parvenir à l'amélioration de la qualité de l'habitat sur l'ensemble du territoire.
- Enjeu 3 : Faire du secteur du BTP un moteur de développement économique en termes de création d'emplois et de richesses.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : GARANTIR d'ici 2025 L'ACCES A UN LOGEMENT DECENT A TOUS LES GABONAIS

- Résultat annuel attendu 1 : Construction de 200 logements
- Résultat annuel attendu 2 : Elaboration de deux (2) études

OBJECTIF N°2 : METTRE EN PLACE D'ICI 2025 UN SYSTÈME DE PRODUCTION DES MATERIAUX LOCAUX DE CONSTRUCTION

- Résultat annuel attendu 1 : Production de 400 000 agglos
- Résultat annuel attendu 2 : Production de 15 000 tuiles
- Résultat annuel attendu 3 : Production de 290 000 briques de terre stabilisées
- Résultat annuel attendu 4 : production de 2 0000 pavés
- Résultat annuel attendu 5 : Production de 570 ouvertures

OBJECTIF N°3 : REORGANISER ET RENFORCER d'ici 2021 LE DISPOSITIF JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DE L'HABITAT AU GABON

- Résultat annuel attendu 1 : Elaboration de deux (2) projets d'arrêtés

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Garantir d'ici 2025 l'accès à un logement décent a tous les gabonais

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Construire 200 logements en 2021 ;
- Résultat annuel N°2 : Élaboration de deux -02) études.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun logement n'a été construit ;
- Résultat annuel N°2 : aucune étude n'a été réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de logements construits	Nombre	0	0	200	0	-200	200	1000
Nombre d'études réalisés	Nombre		0	2	0	-2		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel N°1 : aucun logement n'a été construit.

En 2021, il était prévu que l'opérateur du programme Logement (CTH) construise 200 logements en briques de terre stabilisées. Mais ce résultat n'a pas été atteint ; car aucun logement n'a été construit. En effet non seulement la loi de finances n'avait fait aucune prévision budgétaire sur ce projet, mais aussi l'opérateur n'a pas réussi à trouver les financements extérieurs nécessaires.

- Résultat annuel N°2 : aucune étude n'a été réalisée.

En 2021, il était prévu que l'opérateur du programme Logement (CTH) réalise deux études. Aucune étude n'a été réalisée. En effet, la dotation allouée a servi à l'acquisition des fournitures de bureaux et informatiques.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Mettre en place d'ici 2025 un système de production des matériaux locaux de construction

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Production de 400 000 agglos ;
- Résultat annuel N°2 : Production de 15 000 tuiles ;
- Résultat annuel N°3 : Production de 290 000 briques de terre stabilisées ;
- Résultat annuel N°4 : Production de 20 000 pavés ;
- Résultat annuel N°5 : Production de 570 ouvertures.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 0 aggro produit
- Résultat annuel N°2 : 0 tuile produit
- Résultat annuel N°3 : 0 brique de terre stabilisée produite
- Résultat annuel N°4 : 0 pavé produit
- Résultat annuel N°5 : 0 ouverture produite

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agglos	Nombre	0	0	400 000	0	-400 000	800 000	2 400 000
Nombre de tuiles	Nombre	0	0	15 000	0	-15 000	580 000	1 395 000
Nombre de BTS	Nombre	0	0	290 000	0	-290 000	400 000	1 300 000
Nombre de pavés	Nombre	0	0	20 000	0	-20 000	30,000	110 000
Nombre d'ouvertures	Nombre	0	0	570	0	-570	1140	3 510

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel attendu N°1

Le résultat annuel attendu en 2021 était de produire 400 000 agglos, ce résultat pas été atteint pour des raisons indépendantes du Responsable du Programme Logement.

- Résultat annuel attendu N°2

Le résultat annuel attendu en 2021 était de produire 15000 tuiles, ce résultat pas été atteint pour des raisons indépendantes du Responsable du Programme Logement.

- Résultat annuel attendu N°3

Le résultat annuel attendu en 2021 était de produire 290000 briques de terre stabilisées, ce résultat pas été atteint pour des raisons indépendantes du Responsable du Programme Logement.

- Résultat annuel attendu N°4

Le résultat annuel attendu en 2021 était de produire 20000 pavés, ce résultat pas été atteint pour des raisons indépendantes du Responsable du Programme Logement.

- Résultat annuel attendu N°5

Le résultat annuel attendu en 2021 était de produire 570 ouvertures, ce résultat pas été atteint pour des raisons indépendantes du Responsable du Programme Logement

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Réorganiser et renforcer d'ici 2021 le dispositif juridique et réglementaire de l'habitat et de construction au Gabon

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 Avoir produit deux (01) projet d'arrêté

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : deux projets d'arrêtés ont été élaborés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Projets d'arrêtés	Nombre		22	1	2	+1	2	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel N°1 : deux projets d'arrêtés ont été élaborés

Le résultat annuel attendu en 2021 était d'élaborer 1 projet d'arrêté, ce résultat a été atteint. En effet, deux projets d'arrêtés ont été élaborés mais ils n'ont été validés.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (b-a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d-c)
15.577.1:Normes de l'habitat	211 032 562	77 686 835	-133 345 727	211 032 562	77 686 835	-133 345 727
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	96 032 562	-	-96 032 562	96 032 562	-	-96 032 562
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 000 000	77 686 835	2 686 835	75 000 000	77 686 835	2 686 835
Titre 4. Dépenses de transfert	40 000 000	-	-40 000 000	40 000 000	-	-40 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.577.2:Appui à la construction de logements	1 315 854 346	80 667 800	-1 235 186 546	1 315 854 346	80 667 800	-1 235 186 546
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 209 186 346	-	-1 209 186 346	1 209 186 346	-	-1 209 186 346
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	106 668 000	80 667 800	-26 000 200	106 668 000	80 667 800	-26 000 200
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	1 526 886 908	158 354 635	-1 368 532 273	1 526 886 908	158 354 635	-1 368 532 273
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 305 218 908	-	-1 305 218 908	1 305 218 908	-	-1 305 218 908
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 000 000	77 686 835	2 686 835	75 000 000	77 686 835	2 686 835
Titre 4. Dépenses de transfert	146 668 000	80 667 800	-66 000 200	146 668 000	80 667 800	-66 000 200
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Le programme Logement a bénéficié des crédits d'un montant global de 1 526 886 908 FCFA, et exécuté 158 354 635 FCFA soit un taux d'exécution global de 10,37% (Titres 2 ; 3 ; 4).

Titre 2 : Le montant de la LFR pour les dépenses de personnel s'élevait à 1 305 218 908 FCFA, l'exécution est en gestion centralisée au niveau du Ministère en charge du Budget.

Titre 3 : Le montant de la LFR pour les dépenses de biens et service s'élevait à 75 000 000 FCFA exécuté à hauteur de 77 686 835 FCFA soit un taux de 103,58%.

Titre 4 : Le montant de la LFR pour les dépenses transfert s'élevait à 146 668 000 FCFA exécuté à hauteur de 80 667 800 FCFA soit un taux de 55,00%. L'écart qui s'élève à 66 000 200 FCFA s'explique par :

- La suppression de l'opérateur CTH, en septembre 2021 qui n'a pas permis à ce dernier d'exécuter l'entièreté de ses crédits,
- la non levée de la réserve obligatoire d'une valeur de 22 000 200 FCFA CFA ;
- le non-paiement de la cotisation internationale ONU-Habitat

Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées est de 64,71%.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	19	18	18	0	0	0	18
Permanents	19	18	18	0	0	0	18
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	42	40	40	0	0	0	40
Permanents	42	40	40	0	0	0	40
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	04	02	02	0	0	0	02
Permanents	04	02	02	0	0	0	02
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	65	60	60	0	0	0	60
Main d'œuvre non permanente	35	34	34	0	0	0	34
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	100	94	94	0	0	0	94

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme logement n'ont pas évolué suite à la décision du Gouvernement de geler les recrutements.

Opérateur : CTH

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2019 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	23	23	0	-23
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	5	5	0	-5
Total pour l'opérateur	28	28	0	-28
Total pour le programme	28	28	0	-28

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

La suppression de l'opérateur CTH le 06/09/2021 par décision prise en conseil des Ministres justifie l'écart dans les effectifs. Au total, 28 agents en service au CTH ont été renvoyés à leur service d'origine en l'occurrence la Direction Général du Logement et de l'Habitat et leur prise en compte s'est faite au cours de l'exercice 2022.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration						
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	1 305 218 908	1 305 218 908	-	-	-1 305 218 908	-1 305 218 908

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les dépenses de personnel sont gérées en centralisée par la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
15.577.1:Normes de l'habitat	75 000 000	75 000 000	77 686 835	77 686 835	2 686 835	2 686 835
Activité 1 : Rédaction des textes juridiques	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0	0
Activité 2 : missions et de tournées	10 000 000	10 000 000	12 686 835	12 686 835	+2 686 835	+2 686 835
Activité 3 : suivi des activités de la BOP	5 000 000	5 000 000	4 000 000	4 000 000	-1 000 000	-1 000 000
Activité 4 : rédaction des rapports	11 000 000	11 000 000	6 000 000	6 000 000	-5 000 000	-5 000 000
Activité 1 : Etudes et prospective	5 000 000	5 000 000			-5 000 000	-5 000 000
Activité 2 : Législation et normalisation	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0
Activité 3 : enquêtes et statistiques	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0
Activité 1 : suivi et contrôle des travaux	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	0	0
Activité 2 : expertises immobilières	7 000 000	7 000 000	5 000 000	5 000 000	-2 000 000	-2 000 000
Opération individualisée Journée porte ouverte pour l'appropriation de l'utilisation des matériaux locaux de construction.			13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000
Total des crédits de titre 3	75 000 000	75 000 000	77 686 835	77 686 835	2 686 835	2 686 835

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Les crédits de biens et services alloués au programme Logement, ont permis d'atteindre le résultat de l'objectif numéro 3. Mais aussi, de faire l'état des lieux des services déconcentrés (Moyen-Ogooué, Ngounié et Nyanga) et d'assurer le fonctionnement des services administratifs centraux et déconcentrés.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
15.577.1:Normes de l'habitat	40 000 000	40 000 000	-	-	-40 000 000	-40 000 000
Cotisation ONU-Habitat	10 000 000	10 000 000			-40 000 000	-40 000 000
Journée mondiale de l'Habitat	30 000 000	30 000 000				
15.577.2:Appui à la construction de logements	106 668 000	106 668 000	80 667 800	80 667 800	-26 000 200	-26 000 200
Subvention CTH	106 668 000	106 668 000	80 667 800	80 667 800	-26 000 200	-26 000 200
Total des crédits de titre 4	146 668 000	146 668 000	80 667 800	80 667 800	-66 000 200	-66 000 200

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Le Centre Technique de l'Habitat a engagé une somme de 80 667 800 FCFA pour son fonctionnement avant sa suppression.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR CTH

Présentation de l'opérateur

L'opérateur CTH a été dissout en septembre 2021.

Travail avec l'opérateur

- L'État et l'opérateur n'ont jamais signé de CAP avec l'opérateur car celui-ci ne disposait pas de texte juridique

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	106 668 000	80 667 800
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	106 668 000	80 667 800

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Centre Technique de l'Habitat a engagé une somme de 80 667 800 FCFA sur sa dotation de 106 668 000 FCFA pour son fonctionnement avant sa suppression.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : N°1 : Garantir d'ici 2025 l'accès à un logement décent à tous les gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Nombre de logements construits	0	200	0	-200
Nombre d'études réalisés	0	2	0	-2

Objectif O/P2.2 : N°2 : Mettre en place d'ici 2025 un système de production des matériaux locaux de construction Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Nombre d'agglos	0	400 000	0	-400 000
Nombre de tuiles	0	15 000	0	-15 000
Nombre de BTS	0	290 000	0	-290 000
Nombre de pavés	0	20 000	0	-20 000
Nombre d'ouvertures	0	570	0	-570

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action 2:Appui à la construction de logements	106 668 000	80 667 800		
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	106 668 000	80 667 800		

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Le Centre Technique de l'Habitat a engagé une somme de 80 667 800 FCFA pour son fonctionnement avant sa suppression

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 :				
Indicateur				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

PROGRAMME URBANISATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Urbanisation et Amélioration du Cadre de Vie a pour vocation de mettre en place des outils de planification urbaine d'une part et participer à l'amélioration du cadre de vie des populations en matière d'aménagement d'autre part.

Il est mis en œuvre par deux directions générales :

- la Direction Générale de l'Urbanisme et des Aménagements Fonciers (DGUAF) ;
- la Direction Générale des Travaux Topographiques et du Cadastre (DGTTC).

Étant donné que ce programme revêt un caractère transversal, il est exécuté en partenariat avec l'Institut National de Cartographie (INC), l'Agence Nationale de l'Urbanisme des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC) et l'Ecole Nationale du Cadastre et des Sciences Géographiques (ENCSG).

Le programme "Urbanisation et Amélioration du Cadre de Vie" se compose de deux (2) principales actions :

- l'Elaboration des schémas d'aménagement et d'urbanisation ;
- l'Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie.

Le responsable du programme est le **Directeur Général de l'Urbanisme et des Aménagements Fonciers**.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Elaboration des schémas d'urbanisation

Cette action consiste à élaborer ou actualiser des textes législatifs et réglementaires se rapportant au champ du programme. Il s'agit également d'élaborer des Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ainsi que des Plans d'Occupation de Sol. En effet cette action consiste à planifier les politiques de développement urbain et est exécutée par la DGUAF.

ACTION N° 2 : Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie

Cette action vise à améliorer le cadre de vie des populations. Ceci s'effectue à travers l'élaboration des projets suivants : il s'agit notamment des projets de restructuration des quartiers sous-intégrés, création de nouveaux lotissements, de mise en place du centre d'archivage cadastrale ainsi que celui de la densification du réseau géodésique et l'attribution de titre de propriété/fonciers. Ces actions sont menées respectivement par la DGUAF, la DGTTC, l'INC et l'ANUTTC.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- le phénomène d'urbanisation accélérée provoqué par l'exode rural, la concentration croissante des populations dans les principales villes du Pays, surtout à Libreville et Port Gentil
- la multiplication des quartiers sous-intégrés dans les grandes villes, l'occupation anarchique croissante de l'espace urbain, la dégradation du cadre de vie urbain
- à ce jour, l'absence de stratégie nationale d'aménagement et de développement du territoire, l'absence aussi de politique de la ville dans lesquels viendrait s'imbriquer l'action opérationnelle en matière d'urbanisme et d'aménagement du cadre de vie
- la multiplicité des acteurs publics intervenant dans l'espace urbain
- des associations et ONG dont le rôle s'affirme en matière d'amélioration du cadre de vie urbain
- des accords signés avec des organisations internationales qui engagent le Gabon sur l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain.

Les citoyens et habitants attendent du programme qu'il améliore globalement leur cadre de vie au quotidien dans les zones urbaines : parcelles viabilisées, désenclavement des quartiers, assainissement, gestion des déchets ménagers... Ils attendent aussi d'être plus étroitement associés aux réflexions et aux décisions touchant à leur

ville, à leur quartier. Ils attendent enfin de pouvoir obtenir rapidement des titres fonciers sécurisés.

Les communes, les ONG, les organisations professionnelles souhaitent un appui technique et financier renforcé aux projets et initiatives qu'ils mettent en œuvre.

Les autorités politiques, pour leur part, attendent tout particulièrement du programme :

- L'élaboration et la mise en œuvre effective des outils de planification urbaine, déjà pour Libreville et les principales villes (SDAU et POS)
- La réhabilitation des quartiers sous-intégrés dans les grandes zones urbaines
- L'aménagement de lotissements
- La réduction forte et effective du délai moyen d'attribution des titres fonciers.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- L'actualisation en cours du cadre juridique en matière d'urbanisme et d'amélioration du cadre de vie ;
- la simplification des procédures d'attribution des titres fonciers, la mise en place du guichet unique ;
- la mise en œuvre de premières actions de sensibilisation des populations sur la régularisation foncière, ce qui a permis d'attribuer un certain nombre de titres aux habitants et de commencer à améliorer la maîtrise de l'occupation des sols par l'Etat ;
- la prise de vue aérienne en 2013 de Libreville en vue de l'actualisation de la cartographie de la capitale ;
- le lancement d'une démarche de certification qualité à l'ANUTTC.

Parmi les manques et difficultés à traiter prioritairement, il faut mentionner :

- pour le moment, des résultats très limités obtenus dans la lutte contre l'occupation anarchique du sol urbain et le développement des quartiers sous-intégrés ; l'explosion du nombre des litiges fonciers en zone urbaine, du fait de cette occupation anarchique

ENJEUX

- Enjeu 1 : Maîtriser le développement des villes, organiser et sécuriser l'occupation du sol en zone urbaine ;
- Enjeu 2 : Améliorer le cadre de vie urbain.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Garantir un développement urbain durable, d'ici 2023

Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1: 1 600 parcelles viabilisées ;
- Résultat annuel attendu 2: mise à jour de 5 cartes au 1/10000 des capitales provinciales ;
- Résultat annuel attendu 3: disponibilité de l'étude validée sur la base de données cadastrale unique ;
- Résultat annuel attendu 4: Formation de 100 Ingénieurs dans les différentes spécialités ;
- Résultat annuel attendu 5: 5 zones déclarées d'utilité publique;
- Résultat annuel attendu 6: 200 Points géodésiques implantés sur l'ensemble du réseau du Gabon.

OBJECTIF N°2 : Assurer l'accès à la propriété foncière d'ici 2023

Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : 2 lotissements de 40ha sont aménagés soit 600 parcelles ;
- Résultat annuel attendu 2 : 3500 demandes de régularisations foncières traitées ;
- Résultat annuel attendu 3 : le titre de cession obtenu en 90 jours.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Garantir un développement urbain durable, d'ici 2023

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : 1 600 parcelles viabilisées ;
- Résultat annuel attendu 2 : mise à jour de 5 cartes au 1/10000 des capitales provinciales ;
- Résultat annuel attendu 3 : disponibilité de l'étude validée sur la base de données cadastrale unique ;
- Résultat annuel attendu 4 : Formation de 100 Ingénieurs dans les différentes spécialités ;
- Résultat annuel attendu 5 : 5 zones déclarées d'utilité publique ;
- Résultat annuel attendu 6 : 200 Points géodésiques implantés sur l'ensemble du réseau du Gabon.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucune parcelle viabilisée
- Résultat annuel N°2 : Aucune cartes mise à jour
- Résultat annuel N°3 : Études réalisées à 40%
- Résultat annuel N°4 : Aucune formation
- Résultat annuel N°5 : Une zone d'utilité publique déclarée
- Résultat annuel N°6 : Aucun Points géodésiques implantés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Parcelles viabilisées	Nombre	0	0	1600	0	-1600	1600	6400
Cartes mises à jour	Nombre	0	0	5	0	-5	10	15
Taux d'avancement de l'étude	Taux	0	0	100	40	-60	100	100
Ingénieurs formés	Nombre	267	0	100	0	-100	100	100
Zones déclarées d'utilité publique	Nombre			5	1	-4	5	15
Points géodésiques implantés	Nombre	0	0	200	0	-200	200	200

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel attendu N°1

Le résultat annuel attendu en 2021 était de réaliser mille six cent (1600) parcelles. Ce résultat n'a pas été atteint. Toutefois, certaines actions ont été réalisées à savoir : l'identification et la sécurisation des sites (Déclaration d'utilité publique et titres fonciers).

- Résultat annuel attendu N°2

Le résultat annuel attendu en 2021 était de réaliser 5 cartes au 1/10000 des capitales provinciales. Ce résultat n'a pas été atteint. Toutefois, la conception a été faite en attendant les phases de complètement et d'édition.

- Résultat annuel attendu N°3

Le résultat annuel attendu en 2021 était de réaliser la disponibilité de l'étude validée sur la base de données cadastrale unique ce projet a connu un démarrage à hauteur de 40%. L'écart se justifie par le retard pris dans l'obtention des visas.

- Résultat annuel attendu N°4

Le résultat annuel attendu en 2021 était la formation de 100 Ingénieurs dans les différentes spécialités. Ce

résultat n'a pas été atteint du fait du gel des concours au niveau national.

- Résultat annuel attendu N°5

Le résultat annuel attendu en 2021 était de créer 5 zones déclarées d'utilité publique. Seule une zone déclarée d'utilité publique a été créée. L'écart de 4 zones est dû à la difficulté de faire adopter les textes.

- Résultat annuel attendu N°6

Le résultat annuel attendu en 2021 était d'implanter deux cents (200) points géodésiques sur l'ensemble du réseau du Gabon. Ce résultat n'a pas été atteint. Toutefois, les travaux de préparation en atelier ont été réalisés.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Assurer l'accès à la propriété foncière d'ici 2023

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : trois (3) lotissements aménagés ;
- Résultat annuel attendu 2 : Trois mille cinq cent (3 500) demandes de régulations foncières traitées ;
- Résultat annuel attendu 3 : le titre de cession obtenu en 90 jours.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucun lotissement aménagé
- Résultat annuel N°2 : 2507 demandes de régularisation foncière traitées
- Résultat annuel N°3 : 110 jours

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Lotissement produit	Nombre	0	0	3	0	-3	3	9
Demandes traitées	Nombre	4752	7 000	3 500	2507	-993	3500	7 000
Délai de délivrance de cession	Nombre de jours	110	110	90	110	20	90	90

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel attendu N°1

Le résultat annuel attendu en 2021 était d'aménager trois (3) lotissements. Ce résultat n'a pas été atteint. Toutefois, certaines actions ont été réalisées à savoir : l'identification et la sécurisation des sites (Déclaration d'utilité publique et titres fonciers).

- Résultat annuel attendu N°2

Le résultat annuel attendu en 2021 était de traiter Trois mille cinq cent (3 500) demandes de régularisation foncière. Seul deux mille cinq cent sept (2507) demandes de régularisation foncière ont été traitées. L'écart se justifie par la situation sanitaire du pays en 2021 liée à la pandémie de la Covid 19.

- Résultat annuel attendu N°3

Le résultat annuel attendu en 2021 était de traiter les dossiers en 90 jours, en vue de la délivrance du titre de décision de cession. Ce délai n'a pas pu être atteint, il a été de 110 jours. Toutefois, les activités suivantes ont été entreprises :

- Formation du personnel ;
- Le développement d'outil de gestion et du suivi informatique du Système d'Information Cadastre et Foncière (SICAF).

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (b-a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d-c)
15.584.1:Elaboration des schémas d'urbanisation	405 096 860	103 999 997	-301 096 863	405 096 860	103 999 997	-301 096 863
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	280 096 860	-	-280 096 860	280 096 860	-	-280 096 860
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 000 000	20 000 000	-5 000 000	25 000 000	20 000 000	-5 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	100 000 000	83 999 997	-16 000 003	100 000 000	83 999 997	-16 000 003
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.584.2:Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	3 911 236 504	1 567 057 092	-2 344 179 412	3 911 236 504	1 567 057 092	-2 344 179 412
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 282 250 622	-	-2 282 250 622	2 282 250 622	-	-2 282 250 622
Titre 3. Dépenses de biens et services	55 000 000	641 600 000	586 600 000	55 000 000	641 600 000	586 600 000
Titre 4. Dépenses de transfert	1 573 985 882	925 457 092	-648 528 790	1 573 985 882	925 457 092	-648 528 790
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	4 316 333 364	1 671 057 089	-2 645 276 275	4 316 333 364	1 671 057 089	-2 645 276 275
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 562 347 482	-	-2 562 347 482	2 562 347 482	-	-2 562 347 482
Titre 3. Dépenses de biens et services	80 000 000	661 600 000	581 600 000	80 000 000	661 600 000	581 600 000
Titre 4. Dépenses de transfert	1 573 985 882	925 457 092	-648 528 790	1 573 985 882	925 457 092	-648 528 790
Titre 5. Dépenses d'investissement	100 000 000	83 999 997	-16 000 003	100 000 000	83 999 997	-16 000 003
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Le taux d'exécution global pour le programme Urbanisation et amélioration du cadre de vie est de 38,71% (Titres 2 ; 3 ; 4 et 5).

Titre 2 : Le montant de la LFR pour les dépenses de personnel s'élevait à 2 562 347 482 FCFA, l'exécution est en gestion centralisée au niveau du Ministère en charge du Budget.

Titre 3 : Le montant de la LFR pour les dépenses de biens et service s'élevait à 80 000 000 FCFA exécuté à hauteur de 661 600 000 FCFA soit un taux de 827,00%. L'écart de 581 600 000 FCFA s'explique par les mouvements de crédits donc a bénéficié le programme.

Titre 4 : Le montant de la LFR pour les dépenses transfert s'élevait à 1 573 985 882 FCFA exécuté à hauteur de 925 457 092 FCFA soit un taux 58,80%. L'écart qui s'élève à -648 528 790 FCFA s'explique par :

- la non mise à disposition de la deuxième tranche de la subvention des différents opérateur du programme ;
- la non levée de la réserve obligatoire d'une valeur de 236 097 882 FCFA.

Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées est de 69,17%.

Titre 5 : Le montant de la LFR pour les dépenses d'investissement s'élevait à 100 000 000 FCFA exécuté à hauteur de 83 999 997 FCFA soit un taux 84,00%. L'écart qui s'élève à -16 000 003 FCFA s'explique par :

- la non-levée de la réserve obligatoire d'une valeur de 16 000 000 FCFA.

Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées est de 100,00%.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	204	201	201	2	0	-2	199
Permanents	204	201	201	2	0	-2	199
Non permanents							
Agents de catégorie B	328	328	328	4	0	-4	324
Permanents	328	328	328				324
Non permanents							
Agents de catégorie C	21	20	20	0	0	0	20
Permanents	21	20	20				20
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	553	549	549	6	0	-6	543
Main d'œuvre non permanente	217	218	218	2	0	-2	216
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	770	767	767	8	0	-8	759

Explication des évolutions :

L'écart des effectifs globale est dû au départ à la retraite des agents.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2019 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	50	27	19	-31
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	114	110	108	-6
Total pour l'opérateur ANUTTC	164	137	127	-37
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	106	97	97	-9
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	10	10	8	-2
Total pour l'opérateur INC	116	107	105	-11
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	21	13	13	-8
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	3	4	4	1
Total pour l'opérateur ENCSG	24	17	17	-7
Total pour le programme	304	261	249	-55

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Pour l'opérateur ANUTTC

Les effectifs entre 2019 et 2021 ont connu une baisse liée au retour de la mise à disposition des agents à l'administration de tutelle (Ministère de l'habitat) et les départs à la retraite.

Pour l'opérateur INC

Les effectifs entre 2019 et 2021 ont connu une baisse liée au départ à la retraite, affectation et décès.

Pour l'opérateur ENCSG

Les effectifs entre 2019 et 2021 ont connu une baisse due au départ à la retraite et aux affectations.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration						
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	2 562 347 482	-2 562 347 482			-2 562 347 482	-2 562 347 482

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits des dépenses de personnel sont gérés par la DGBFIP.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
15.584.1: Élaboration des schémas d'urbanisation	25 000 000	25 000 000	20 000 000	20 000 000	-5 000 000	-5 000 000
Activité 1 : Prospection des sites	15 000 000	15 000 000	12 000 000	12 000 000	-3 000 000	-3 000 000
Activité 2 : Enquêtes socio-économiques	10 000 000	10 000 000	8 000 000	8 000 000	-2 000 000	-2 000 000
15.584.2:Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	55 000 000	55 000 000	641 600 000	641 600 000	586 600 000	586 600 000
Activité 1 : Elaboration des plans parcellaires	25 000 000	25 000 000	23 150 000	23 150 000	1 850 000	1 850 000
Activité 2 : Etudes cadastrales et Topographiques	15 000 000	15 000 000	12 000 000	12 000 000	3 000 000	3 000 000
Activité 3 : Normes et contrôles cadastraux	15 000 000	15 000 000	6 450 000	6 450 000	8 550 000	8 550 000
Opération individualisée : Prise en charge des arriérées des personnels enseignants de L'ENCSG			200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Opération individualisée : Prise en charge des arriérées de la dette IGN-France			200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Opération individualisée Suivi et évaluation des projets à l'arrêt			200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Total des crédits de titre 3	80 000 000	80 000 000	661 600 000	661 600 000	581 600 000	581 600 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

En ce qui concerne l'Élaboration des schémas d'urbanisation, 20 000 000 FCFA ont été consommés sur 25 000 000 FCFA. Ces crédits ont permis de procéder aux prospections des sites et aux enquêtes socio-économiques contribuant à l'identification et la sécurisation des sites (Déclaration d'utilité publique et titres fonciers).

En ce qui concerne l'Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie 641 600 000 FCFA ont été consommés sur 55 000 000 FCFA. Ces crédits ont permis d'élaborer les plans parcellaires, de procéder aux études cadastrales et Topographiques, d'élaborer les normes cadastrales et effectuer les contrôles contribuant ainsi à l'identification et la sécurisation des sites (Déclaration d'utilité publique et titres fonciers) et la disponibilité de l'étude validée sur la base de données cadastrale unique.

Aussi certaines opérations individualisées ont été réalisées telles que la prise en charge des arriérées des personnels enseignants de L'ENCSG, la prise en charge des arriérées de la dette IGN-France et le suivi et évaluation des projets à l'arrêt.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
15.584.1: Élaboration des schémas d'urbanisation						
Transfert						
Transfert						
15.584.2: Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie	1 573 985 882	1 573 985 882	925 457 092	925 457 092	-648 528 790	-648 528 790
Transfert Opérateur-ANUTTC	1 068 718 826	1 068 718 826	648 177 427	648 177 427	-420 541 399	-420 541 399
Transfert : Opérateur-ENCSG	353 022 000	353 022 000	202 546 373	202 546 373	-150 475 627	-150 475 627
Transfert Opérateur-INC	152 245 056	152 245 056	74 733 292	74 733 292	-77 511 764	-77 511 764
Total des crédits de titre 4	1 573 985 882	1 573 985 882	925 457 092	925 457 092	-648 528 790	-648 528 790

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les crédits alloués au programme au titre des dépenses de transferts ont servi au fonctionnement des différents opérateurs :

- Opérateur-ANUTTC : 1 068 718 826 FCFA
- Opérateur-INC : 152 245 056 FCFA
- Opérateur-ENCSG : 353 022 000 FCFA

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
15.584.1:Elaboration des schémas d'urbanisation	100 000 000	83 999 997	83 999 997	83 999 997	-16 000 003	-16 000 003
Projet : Mise en place d'une base de données cadastrales unique	100 000 000	83 999 997	83 999 997	83 999 997	-16 000 003	-16 000 003
15.584.2:Appui à l'aménagement urbain et du cadre de vie						
Total des crédits de titre 5	100 000 000	83 999 997	83 999 997	83 999 997	-16 000 003	-16 000 003

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les crédits alloués au programme au titre des dépenses d'investissement ont servi à la mise en place d'une base de données cadastrales unique à travers l'acquisition de matériels Informatiques.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR-ENCSG

Présentation de l'opérateur

L'École Nationale du Cadastre et des Sciences Géographiques (ENCSG) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle a pour mission de former et de perfectionner les personnels Techniques des secteurs public, parapublic et privé, dans les domaines du cadastre et de topographie et des sciences géographiques.

L'ENCSG soutient la formation et le perfectionnement des ressources humaines des personnels Techniques des secteurs publics, parapublic et privé.

Travail avec l'opérateur

Le CAP entre l'opérateur et l'État a été signé le 11 mars 2021.

La pratique du suivi-évaluation en cours d'année 2021 a eu lieu à travers les différents dialogues de gestion.

La collaboration entre les agents de l'État et de l'opérateur est bonne.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	209 930 000	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	353 022 000	402 546 373
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	562 952 000	402 546 373

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution financière de l'État au titre de l'exercice budgétaire 2021 concerne le financement des emplois et le fonctionnement de l'opérateur. La dotation allouée à l'ENCSG a servi au règlement des arriérés des vacations des enseignants pour un montant de 200 000 000 FCFA ; la mise en œuvre de la réforme juridique et pédagogique de l'école à travers l'organisation et la tenue des séminaires, ateliers, des missions d'échanges et de partenariat. Toutefois, le règlement effectif des arriérés de vacations est toujours en attente de paiement.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Garantir un développement urbain d'ici 2023 Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Former et Perfectionner				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de technicien à former	0	100	0	-100
Indicateur 2 : Nombre de technicien à perfectionner	0	50	0	-50

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme : Urbanisation et Amélioration du cadre de vie	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Appui à l'Aménagement urbain et du cadre de vie	562 952 000	402 546 373	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	562 952 000	402 546 373	0	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Les résultats attendus n'ont pas été atteints suite au gèle de recrutement et des avancements. La dotation allouée

à l'ENCSSG a servi au règlement des arriérés des vacances des enseignants ; la mise en œuvre de la réforme juridique et pédagogique de l'école à travers l'organisation et la tenue des séminaires, ateliers, des missions d'échanges et de partenariat.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : Garantir un développement urbain durable, d'ici 2023				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 :				
Indicateur				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

OPERATEUR -INC

Présentation de l'opérateur

L'Institut National de la Cartographie (INC) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

L'INC est également un établissement commercial qui repose dans la vente des cartes.

Il a pour mission de constituer et de gérer la cartographie nationale (mise à jour des cartes). Son rôle est également de conserver le réseau géodésique et de nivellement.

Travail avec l'opérateur

Le CAP entre l'opérateur et l'État a été signé le 11 mars 2021

La pratique du suivi-évaluation en cours d'année 2021 a eu lieu à travers les différents dialogues de gestion

La collaboration entre les agents de l'État et de l'opérateur est bonne

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	220 824 538	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	152 245 056	274 733 292
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	373 069 594	274 733 292

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution financière de l'État au titre de l'exercice budgétaire 2021 a servi au règlement de la dette auprès de l'IGN pour 200 000 000 et au fonctionnement de l'opérateur.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Garantir un développement urbain d'ici 2023				
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Réalisation des cartes				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de points géodésiques à réaliser sur l'ensemble du territoire	0	200	0	-200
Indicateur 2 : Nombre de prise de vue aériennes	3	3	0	-3

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme : Urbanisation et Amélioration du cadre de vie	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action : Appui à l'Aménagement urbain et du cadre de vie	38 095 238	32 000 000		
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	38 095 238	32 000 000		

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Les objectifs étaient de réaliser 200 Points géodésiques et de réaliser 3 prises de vue aérienne. Respectivement aucun point géodésique n'a été implanté, aucune prise de vue aérienne n'a été effectuée. Toutefois, les travaux de préparation en atelier ont été réalisés

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 :				
Indicateur				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

OPERATEUR-ANUTTC

Présentation de l'opérateur

L'Agence Nationale de l'Urbanisme des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC) est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité juridique, et jouissant de l'autonomie administrative et de gestion financière. Il est régi par la réglementation en vigueur en République Gabonaise et par ses statuts. Instrument d'exécution de la politique publique de l'Etat, en matière foncière, l'ANUTTC est une forme de guichet unique.

Travail avec l'opérateur

Le CAP entre l'opérateur et l'Etat a été signé le 11 mars 2021
La pratique du suivi-évaluation en cours d'année 2021 a eu lieu à travers les différents dialogues de gestion
La collaboration entre les agents de l'Etat et de l'opérateur est bonne.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	1 068 718 826	984 612 413
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	1 068 718 826	984 612 413

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice budgétaire 2021 concerne essentiellement le financement des emplois de l'opérateur. Cette dotation a servi au financement des emplois, le renforcement des capacités opérationnelles des agents et l'élaboration des manuels des procédures de travail.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Assurer l'accès à la propriété foncière d'ici 2023 Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : La régularisation foncier, l'application des outils de planification urbaine				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : nombre lotissement produit	0	0	0	0
Indicateur 2 : nombre de demandes traitées	5120	3500	2507	-993
Délai de délivrance de cession	110	90	110	20

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme : Urbanisation et Amélioration du cadre de vie	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action : Appui à l'Aménagement urbain et du cadre de vie	1 068 718 826	984 612 413		
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	1 068 718 826	984 612 413		

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

- Résultat annuel attendu N°1

Le résultat annuel attendu en 2021 était d'aménager trois (3) lotissements. Ce résultat n'a pas été atteint. Toutefois, certaines actions ont été réalisées à savoir : l'identification et la sécurisation des sites (Déclaration d'utilité publique et titres fonciers).

- Résultat annuel attendu N°2

Le résultat annuel attendu en 2021 était de traiter Trois mille cinq cent (3 500) demandes de régularisation foncière. Seul deux mille cinq cent sept (2507) demandes de régularisation foncière ont été traitées. L'écart se justifie par la situation sanitaire du pays en 2021 liée à la pandémie de la Covid 19.

- Résultat annuel attendu N°3

Le résultat annuel attendu en 2021 était de traiter les dossiers en 90 jours, en vue de la délivrance du titre de décision de cession. Ce délai n'a pas pu être atteint, il a été de 110 jours. Toutefois, les activités suivantes ont été entreprises :

- Formation du personnel ;
- Le développement d'outil de gestion et du suivi informatique du Système d'Information Cadastrale et Foncière (SICAF).

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1				
Indicateur				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme **"Pilotage et Soutien aux politiques de l'urbanisme et du logement"** est conjointement piloté par le Cabinet du Ministre et le Secrétariat Général du Ministère en charge de l'Habitat. Il a pour principales missions : la définition des orientations stratégiques, la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère.

Le Responsable de programme est le Secrétaire Général du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Le programme "Pilotage et Soutien" comprend toutes les fonctions transversales devant venir en appui des Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui portées par des Directions Centrales (Communication, Finances, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques, Planification des Infrastructures et des Équipements).

Ces nouvelles fonctions, ayant été créées très récemment, ne sont pas encore opérationnelles pour la plupart : les agents ne sont pas nommés, les conditions d'accueil et de travail de ces agents ne sont souvent pas assurées, les feuilles de route ne sont pas encore définies. Cependant, les décrets précisent clairement les attributions de chaque Direction et Service, ce qui facilitera la mise en place réelle de ces fonctions et la déclinaison des missions permanentes en plans de travail opérationnels.

Ce programme ne couvre pas toute la phase d'élaboration ou celle d'exécution des activités du ministère qui relève de la compétence des opérateurs et de tous les autres services sectoriels. Il concerne le pilotage des politiques, les fonctions supports ainsi que la gestion de tous les autres services rattachés.

Le programme "Pilotage et Soutien aux politiques de l'urbanisme et du logement " est en cohérence avec tous les autres programmes, à savoir :

- Logement ;
- Urbanisation et amélioration du cadre de vie.

Le programme Pilotage et Soutien recouvre deux actions : le pilotage de la stratégie ministérielle mené par le Cabinet du Ministre et la coordination administrative qui relève du Secrétariat Général.

PRESENTATION DES ACTIONS

Deux actions composent ce programme : Pilotage de la stratégie ministérielle et Coordination administrative.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action "pilotage de la stratégie ministérielle" est assurée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet technique et le Secrétariat Général.

L'objectif du pilotage de la stratégie ministérielle vise sur le court terme :

- L'efficacité de l'action publique ;
- La lisibilité des politiques budgétaires ;
- La recherche de l'efficacité accrue des dépenses ;
- La transparence des documents budgétaires.

De manière générale, le pilotage de la stratégie ministérielle se fonde sur :

- L'orientation générale de la gestion du Ministère pour les politiques communes (politiques indemnitaire, de formation, d'achat)
- L'orientation et/ou les reformulations et la validation des projets et des programmes ;
- L'examen et l'adoption des dossiers soumis aux réunions de coordination ministérielle, aux comités techniques interministériels sectoriels et aux conseils présidentiels sectoriels ;
- La mise en place du mécanisme de suivi-évaluation nécessaire, afin de s'assurer du contrôle continu, de l'évaluation, de l'utilisation efficace des ressources des différents programmes et projets, de la responsabilisation, de la transparence et de l'intégrité ;

- Faciliter les revues et contrôles périodiques sur place, des documents financiers par le Contrôleur Budgétaire (Ministère du Budget) ainsi que le suivi programmatique des activités par le Directeur Central des Affaires Financières ;
- la coordination des activités d'infrastructures, des travaux publics ainsi que celles relatives à l'assainissement du climat des affaires dans le secteur.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action "coordination administrative" est mise en œuvre par le Secrétariat Général. Cette action couvre toutes les activités qui concourent à mise en œuvre des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement. Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine immobilier, des Moyens généraux, des Services intérieurs, des Statistiques, de la Communication, du Service juridique, des Systèmes d'information.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat Général s'appuie actuellement sur les six (6) Directions suivantes :

- la Direction Centrale des Affaires financières;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines;
- la Direction Centrale des Systèmes d'Information ;
- la Direction Centrale des Études et de la Statistique ;
- la Direction Centrale des Affaires Juridiques;
- la Direction Centrale de l'Environnement.

Cependant, pour faire face à un besoin constant de performance, le Conseil des Ministres du 21 février 2013, a adopté plusieurs projets de décret portant cadre organique des Ministères. Ces textes ont pour objet d'harmoniser certaines structures et de pérenniser celles-ci au sein des départements ministériels.

Ainsi plusieurs Directions Centrales ont été créées pour appuyer l'action du Secrétariat Général avec les existants. Il s'agit de :

- la Direction Centrale de la Communication ;
- la Direction Centrale des Affaires financières
- la Direction Centrale des Archives et de la Documentation ;
- le Service Central du Courrier.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transverses servant d'appui aux directions générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans tous les Ministères suite à la parution de nouveaux décrets d'organisation en 2013 instituant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...) afin de renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement effectué au quotidien, de rationaliser certaines activités autrefois effectuées en doublon, de spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues, et partant développer l'efficacité et l'efficience du Ministère.

Ces nouvelles fonctions, ayant été créées récemment, ne sont pas encore opérationnelles : les agents ne sont pas nommés, le cadre de travail n'est pas disponible, les feuilles de route ne sont pas encore définies. Cependant, les décrets précisent clairement les attributions de chaque Direction et Service, ce qui facilitera la mise en place effective de ces fonctions et la déclinaison des missions permanentes en plans de travail opérationnels.

Les années à venir seront des années de construction et de mise en place de ces fonctions nouvelles. Les difficultés rencontrées et défis à relever aujourd'hui par le programme Soutien sont donc de plusieurs ordres.

Des difficultés qui portent sur l'ensemble du programme :

- l'absence ou l'insuffisance de personnel formé dans le champ de compétences de la fonction parfois (par exemple en matière de communication ou d'affaires juridiques) ;
- Des agents qui parfois sont sous-exploités pour des raisons d'inadéquation en termes de compétences ou d'insuffisance notable de moyens et outils de travail ;
- le manque et parfois l'absence totale de collaboration avec les agents bénéficiaires que sont les agents sectoriels : absence d'analyse systématique des besoins notamment, absence d'enquêtes de satisfaction, manques d'échanges au quotidien) ;
- un manque de données sur l'existant (notamment sur le patrimoine du ministère, les équipements, les agents...) ;
- l'absence de cadre de collaboration entre les différentes fonctions du programme Soutien et donc une « équipe » à construire.

Des difficultés relatives à certains domaines spécifiques d'appui :

- une transition à opérer entre gestion administrative du personnel et gestion des ressources humaines : évaluation des besoins en compétences afin de pouvoir développer des plans de formation, effectuer des redéploiements et optimiser le suivi de carrière, déclinaison de politiques de GRH et anticipation des évolutions des métiers, etc. ;
- de grands chantiers à lancer de redéfinition, formalisation, diffusion et contrôle des procédures transverses afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
- un mode de pilotage et de coordination des différentes administrations qui n'est pas suffisamment formalisé et donc moins fonctionnel qu'il pourrait l'être (absence de procédures d'élaboration des rapports d'activité, difficultés à organiser à l'avance les réunions d'échanges et à réunir les personnes invitées, absence d'outils de suivi et de pilotage de l'activité) ;
- une fonction communication interne qui n'est pas encore organisée au sein du Ministère et donc faite de manière informelle ;
- l'absence d'état des lieux exhaustif du patrimoine du Ministère ;
- l'absence de politique de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
- une relation entre chaque fonction Soutien, en particulier la DCAF qui est un organe déconcentré du Ministère en charge du Budget, et les agents du Ministère à renforcer pour accompagner efficacement les sectoriels dans la conduite de leurs missions ;
- l'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la Documentation et des Archives que sur le plan du Système d'Information) ;
- le passage d'une communication axée sur la politique assurée par le Conseiller du Ministre à une communication plus large, institutionnelle, portée par la Direction Centrale de la Communication.

Afin de réussir cette véritable transformation, le programme devra développer en premier lieu l'expertise de ses agents et lancer un certain nombre de chantiers, en fonction des priorités identifiées, à conduire en mode projet.

ENJEUX

Les enjeux relatifs au programme sont :

- **Enjeu 1** : assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- **Enjeu 2** : faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère ;
- **Enjeu 3** : développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Optimiser d'ici 2022 le fonctionnement des fonctions supports

- Résultat annuel attendu 1 : avoir mis en place de manière effective l'ensemble des services de coordination ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis un poste de travail à la disposition de chaque agent ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir mis en place un système dynamique pour le renforcement des capacités des agents.

OBJECTIF N°2 : Définir et mettre en œuvre d'ici 2022 un système efficace de pilotage

- Résultat annuel attendu 1 : avoir démarré l'élaboration du document de politique nationale à 45% ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir rendu disponible huit (8) manuels des procédures formalisées.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 1 : Optimiser d'ici 2022 le fonctionnement des fonctions supports

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu1 : avoir mis en place de manière effective l'ensemble des services de coordination ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis un poste de travail à la disposition de chaque agent ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir mis en place un système dynamique pour le renforcement des capacités des agents.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : quatre services de coordination ont été mis en place
- Résultat annuel N°2 : 50% des agents ont bénéficié d'un poste de travail
- Résultat annuel N°3 : aucun agent n'a été formé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de directions supports fonctionnelles	Nombre		0	12	4	-8	10	22
Taux d'agents ayant un poste de travail	%		0	100	50%	-50%	75	175
Nombre d'agents formés par an	Nombre		0	300	0	-300	200	500

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel attendu1 : avoir mis en place de manière effective l'ensemble des services de coordination

En 2021 le programme avait prévu rendre fonctionnel 12 directions supports, seul quatre ont été fonctionnelles, soit un écart de 8 directions. Cet écart se justifie par l'absence de nomination des différents responsables.

Résultat annuel attendu 2 : avoir mis un poste de travail à la disposition de chaque agent

Le programme avait prévu de doter l'ensemble des agents d'un poste de travail. 50% des agents ont été pourvu d'un poste de travail. L'écart se justifie par le recrutement de nouveaux agents au Ministère sortis de l'École de Cadastre.

Résultat annuel attendu 3 : avoir mis en place un système dynamique pour le renforcement des capacités des agents.

Le programme avait prévu former 300 agents ; 120 agents ont été formés à travers ateliers sur renforcement des capacités sur le suivi de l'exécution du budget et la gouvernance des programmes. L'écart se justifie par la dissociation des Ministère de l'Habitat et celui des Travaux Publics.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir démarré à 50% l'élaboration du document de politique nationale ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir formalisé huit (8) manuels des procédures.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : l'élaboration du document de politique nationale n'a pas démarré
- Résultat annuel N°2 : un manuel de procédure a été formalisé.

Indicateurs de performance

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du document de politique nationale	%		0	50	0	-50	100	100
Nombre de manuels de procédures formalisé	Nombre		2	8	1	-7	11	11

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel attendu 1 : avoir démarré à 50% l'élaboration du document de politique nationale ;

Le programme avait prévu élaborer à 50% le document de politique nationale, ce résultat n'a pas atteint. En effet, Ce document concernait le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat après dissociation l'élaboration du document n'est plus allée à son terme.

- Résultat annuel attendu 2 : avoir formalisé huit (8) manuels des procédures

Le programme avait prévu formaliser 8 manuels des procédures, seul un manuel a été élaboré pour le compte du Ministère de l'Habitat. En effet, les 8 manuels concernaient les trois pans.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (b-a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d-c)
15.595.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	120 000 000	96 000 000	-24 000 000	120 000 000	96 000 000	-24 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	120 000 000	96 000 000	-24 000 000	120 000 000	96 000 000	-24 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.595.2: Coordination administrative	256 580 000	213 948 125	-42 631 875	256 580 000	213 948 125	-42 631 875
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	80 000 000	63 855 125	-16 144 875	80 000 000	63 855 125	-16 144 875
Titre 4. Dépenses de transfert	176 580 000	150 093 000	-26 487 000	176 580 000	150 093 000	-26 487 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	376 580 000	309 948 125	-66 631 875	376 580 000	309 948 125	-66 631 875
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	159 855 125	-40 144 875	200 000 000	159 855 125	-40 144 875
Titre 4. Dépenses de transfert	176 580 000	150 093 000	-26 487 000	176 580 000	150 093 000	-26 487 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Le taux d'exécution globale pour le programme Pilotage et soutien est de 82,31% (Titre 3 ; 4)

Titre 3 : Le montant de la LFR pour les dépenses de biens et services s'élevait à 200 000 000 FCFA exécuté à hauteur de 159 855 125 FCFA soit un taux d'exécution de 79,92%. L'écart de -40 144 875 FCFA se justifie par la non-levée d'une réserve obligatoire d'un montant 40 000 000 FCFA. Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levée de 100,00%.

Titre 4 : Le montant de la LFR pour les dépenses de transferts s'élevait à 176 580 000 FCFA exécuté à hauteur de 150 093 000 Francs soit un taux d'exécution de 85%. L'écart de -26 487 000 FCFA se justifie par la non-levée d'une réserve obligatoire d'un montant 26 487 000 FCFA. Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levée de 100,00%.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	0	69	69	3	76	73	142
Permanents	0	69	69	3	76	73	142
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	0	67	67	0	183	183	250
Permanents	0	67	67	0	183	183	250
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	0	5	5	0	0	0	5
Permanents	0	5	5	0	0	0	5
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	0	141	141	3	259	256	397
Main d'œuvre non permanente	0	5	5	0	1	1	6
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	0	146	146	3	260	257	403

Explication des évolutions :

L'écart des effectifs au niveau du programme s'explique par le reversement des agents du CTH au Secrétariat Général.

Le niveau des effectifs en 2019 est de zéro (0) du fait que jusqu'au 09/12/2020, le Ministère de l'Habitat et de l'urbanisme était jumelé avec le Ministère des Travaux Publics.

Après la nomination du Ministre du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme le 09/12/2020 actuel et la séparation avec le Ministère des Travaux Publics, l'effectif total au 01/01/2021 du présent Programme s'est établi à 146 agents, Soit 69 en catégorie A ; 67 en catégorie B ; 5 en catégorie C et enfin 5 dans la main d'œuvre non permanente.

En cours d'année 2021, le programme a enregistré un (1) décès et deux (2) mise à la retraite. En même temps l'École du Cadastre a formé 219 étudiants, tandis que l'EPCA a sorti 16 étudiants conformément aux postes budgétaires ouverts par la fonction publique. Au total, 235 (71 étudiants de catégorie A et 164 étudiants de catégorie B) tous affectés au Secrétariat Général du Ministère de l'Habitat en attente d'une affectation. Ce qui justifie la variation des effectifs.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
15.595.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	120 000 000	120 000 000	96 000 000	96 000 000	-24 000 000	-24 000 000
Activités 1 : Suivi de la stratégie ministérielle	95 000 000	95 000 000	76 000 000	76 000 000	-19 000 000	-19 000 000
Activités 3 : Contrôle des services administratifs	25 000 000	25 000 000	20 000 000	20 000 000	-5 000 000	-5 000 000
15.595.2: Coordination administrative	80 000 000	80 000 000	63 855 125	63 855 125	-16 144 875	-16 144 875
Activité 1 : Gestion des bâtiments administratifs	20 000 000	20 000 000	16 000 000	16 000 000	-4 000 000	-4 000 000
Activité 2 : Suivi de la mise en œuvre du PSGE, PTM et PTG	30 625 000	30 625 000	24 355 125	24 355 125	-6 269 875	-6 269 875
Activité 3 : Suivi Budgétaire, BOP, PAP et RAP du Ministère de l'Habitat	20 000 000	20 000 000	16 000 000	16 000 000	-4 000 000	-4 000 000
Activité 4 : Autres activités de coordination (Fonctions Supports)	9 375 000	9 375 000	7 500 000	7 500 000	-1 875 000	-1 875 000
Total des crédits de titre 3	200 000 000	200 000 000	159 855 125	159 855 125	-40 144 875	-40 144 875

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

En ce qui concerne le pilotage de la stratégie ministérielle, 96 000 000 FCFA ont été consommés sur 120 000 000 FCFA. Ces crédits ont été affectés aux opérations de suivi de la stratégie ministérielle et de contrôle des services administratifs en charge de l'élaboration d'un manuel de procédure. Ils ont aussi servi au financement des actions liées à l'amélioration du pilotage du Ministère à travers les missions de terrain et les diverses commissions.

Les crédits alloués à l'action coordination administrative ont été consommés à hauteur de 63 855 125 FCFA sur une dotation de 80 000 000 FCFA. Ces crédits ont couvert les dépenses en rapport avec l'entretien et les diverses réparations des bâtiments administratifs, de suivi de mise en œuvre des politiques ministérielles et des activités budgétaires. Toute chose ayant permis l'optimisation des fonctions supports à travers la dotation en outils de travail et l'institution de quatre (4) directions centrales.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
15.595.1: Pilotage de la stratégie ministérielle						
Transfert X						
15.595.2: Coordination administrative	176 580 000	176 580 000	150 093 000	150 093 000	26 487 000	26 487 000
Subvention SHELTER Afrique	176 580 000	176 580 000	150 093 000	150 093 000	26 487 000	26 487 000
Total des crédits de titre 4	176 580 000	176 580 000	150 093 000	150 093 000	26 487 000	26 487 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les dépenses de transfert concernent essentiellement la cotisation à l'organisme international SHELTER Afrique pour l'apurement des arriérés dans la libération du capital de souscription.

L'écart de 26 487 000 de FCFA résulte de la non-levée de la réserve obligatoire.

PROGRAMME EQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Équipement et Infrastructures" est un des programmes de la mission "Construction, Logements et Équipements Collectifs" du ministère de l'Équipement, des Infrastructures et des Mines. Il met en œuvre la politique Gouvernementale en matière d'infrastructures de transport, d'équipements, de construction, de voiries, d'assainissement et de salubrité publique.

Il a pour Responsable de programme (RPROG) le Directeur Général des Infrastructures de Transport (DGIT).

Ce programme est porté par les Directions Générales des Infrastructures de Transport (DGIT), des Études des Infrastructures (DGEI), de la Construction et de l'Équipement (DGCE), de l'Entretien des Routes et Aéroports (DGERA).

Ces Directions Générales sont notamment chargées de :

- gérer et d'entretenir le patrimoine routier et immobilier ainsi que la partie riveraine du domaine public maritime, lagunaire et fluvial ;
- donner un avis technique sur les marchés publics ;
- élaborer, de diffuser et de suivre l'application des textes régissant les activités du bâtiment ;
- contrôler la conformité des travaux d'assainissement ;
- étudier, de réaliser, de contrôler et d'entretenir toutes les infrastructures de transport, tous les équipements et édifices publics ainsi que les ouvrages et installations d'assainissement exécutés pour le compte ou avec la garantie de l'Etat ou pour le compte des collectivités locales qui en font la demande ;
- coordonner, avec les autres services concernés, les travaux d'assainissement.

Le programme "Equipement et Infrastructures" est en cohérence avec le programme "Logement" au niveau de l'expression des besoins en habitat dans l'élaboration des schémas directeurs, avec le programme "Habitat" pour la mise en cohérence des normes de construction des bâtiments, de l'évaluation du cadre bâti en vue de déterminer le montant des indemnités et avec le programme Transport terrestre" en matière d'expression des besoins des usagers en infrastructures routières et l'harmonisation de la signalisation routière.

Plusieurs opérateurs et un partenaire interviennent dans le champ du programme :

- le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux ;
- l'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics ;
- l'Unité de Coordination de l'Etude et des Travaux (UCET), pour la coordination des travaux d'assainissement des bassins versants de Libreville et de Port Gentil ;
- le Programme d'Appui à la Gouvernance Sectorielle (PAGOS) est un partenaire qui œuvre pour la contribution au développement de l'économie du Gabon et à la lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration de la gouvernance sectorielle en matière de gestion d'infrastructures routières et en particulier de l'entretien du patrimoine déjà existant classé comme prioritaire, l'amélioration de la gestion de l'entretien routier par le renforcement des capacités des administrations concernées et des acteurs du secteur privé (PME et BET), et l'acquisition d'outils d'aide à la décision.

Ils se composent de six (06) actions, à savoir :

- action n°1 : Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs ;
- action n°2 : Assainissement
- action n°3 : Routes ;
- action n°4 : Voies ferrées ;
- action n°5 : Aéroports et aéroports ;
- action n°6 : Ports et rades.

Dans le programme logement deux principales actions se distinguent. Il s'agit des normes de l'habitat et de l'action liée à l'appui à la construction des logements.

ACTION N°1 : Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs

Cette action recouvre l'étude, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des projets de construction et d'entretien des édifices publics et des équipements collectifs.

Les activités correspondantes sont réalisées au sein de la Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE) par les Directions du Bâtiment et des Équipements Collectifs et de l'Entretien des Équipements Collectifs.

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action. Il s'agit notamment :

- Le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux ;
- L'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics.

ACTION N°2 : Assainissement

Cette action recouvre l'étude, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre et l'exécution des projets d'assainissement des eaux pluviales, fluviales et usées. Les activités correspondantes sont réalisées au sein de la Direction Générale de la Construction et de l'Équipement (DGCE) à travers la Direction de l'Assainissement.

Plusieurs opérateurs interviennent dans le champ de l'action :

- Le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG) pour les prestations géotechniques et la vérification de la qualité des matériaux ;
- L'Ecole des techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des Travaux Publics et le renforcement de capacités du personnel du Ministère en charge des Travaux Publics.
- L'Unité de Coordination de l'Etude et des Travaux pour la mise œuvre de certains projets d'assainissement : Projets du bassin versant de Terre Nouvelle, du bassin versant de Gué-Gué et du bassin versant de Lowé-IAI.

ACTION N°3 : Routes

Cette action recouvre l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport, la réalisation des études, des audits, des programmes d'exécution des projets issus des plans d'actions d'infrastructures nationaux, sous régionaux et internationaux, des études techniques, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux de construction. Elle consiste également à réaliser ou à faire réaliser, contrôler les travaux neufs, les infrastructures de transport et les ouvrages d'art et l'exécution des programmes d'entretien des routes

Les activités correspondantes sont réalisées par les entités suivantes :

- la Direction Générale des Etudes des Infrastructures (DGEI) pour les études ;
- la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT) pour le suivi et le contrôle des travaux ;
- la Direction Générale de l'Entretien des Routes et Aérodrômes pour l'entretien.

Plusieurs opérateurs et un partenaire interviennent dans le champ de l'action :

- l'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'entretien routier ;
- le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG) pour les prestations géotechniques et la qualité des matériaux ;
- l'Ecole des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou (ETTPF) pour la formation des techniciens des travaux publics ;
- et le programme d'appui à la gouvernance sectorielle (PAGOS).

1. Volet "Etudes" :

En matière d'études, plusieurs projets sont lancés sans que l'administration ne dispose d'études techniques pouvant permettre une meilleure gestion du projet dans sa globalité, le Ministère ne dispose plus d'études qu'il pourrait présenter à certains bailleurs de fonds intéressés par le financement de projets dans notre pays.

L'objectif dans ce domaine vise à réaliser les études techniques du réseau routier à aménager. Celles-ci devraient être complétées par le bouclage des dossiers financiers avant d'entamer les processus de contractualisation avec les partenaires opérationnels (entreprises et bureaux de contrôle).

2. Volet "Routier" :

En matière d'infrastructures, il existe un Schéma Directeur National des Infrastructures élaboré par l'ancienne ANGTE qui intègre le plan d'Aménagement du Réseau Routier (PARR), le Plan Directeur Intermodal des Transports (PDIT) et le Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC).

Le réseau routier gabonais compte un linéaire de 11 290,4 kilomètres hors voiries urbaines aménagées. Il est caractérisé par :

- une faible proportion de routes bitumées (16% seulement du réseau est bitumé) ;
- un faible maillage (une seule route relie Libreville aux provinces de la Ngounié et de la Nyanga) ;
- une faible fréquentation (seulement 20% du réseau supporte un trafic supérieur à 200 véhicules par jour)
- une faible densité (seulement 36 km de routes pour 100 km² de superficie) ;
- de nombreux ponts en bois au nombre de 630, soit 80% des ouvrages d'art ;
- On dénombre encore 5 bacs en service : Sindara, Idembe, Boué, Boumé-Boumé et Mougala. Celui de Boué fort heureusement bénéficie actuellement de la construction d'un pont.

Toutefois, à l'exception de certaines villes côtières (Port-Gentil, Omboué, Gamba, Ndindi), le réseau routier gabonais permet la desserte de tous les centres administratifs et économiques du pays. Toutefois il est important de signifier que la ville d'Omboué bénéficie quant à elle actuellement de la construction d'une route qui va la désenclaver et la relier à la ville de Port-Gentil.

Différentes infrastructures routières ont été mises en service Ainsi :

- neuf (09) projets ont été achevés et réceptionnés, à savoir les routes Pont Omboué-Port d'Owendo en 2x2 voies, Mamiengué-Fougamou, Fougamou-Mouila, Ndendé-Lébamba, La Leyou-Lastoursville, Akiéni-Okondja et Lalara-Koumameyong, Koumameyong-Ovan et Ndjolé-Médoumane ;
- pour un linéaire total de 540 kilomètres.

Ces projets ont été réalisés avec des financements extérieurs (BAD, BID, AFD et Coopération espagnole).

Sur la période 2013-2018, une dizaine de projets ont été lancés sur fonds propres par l'Etat gabonais pour un linéaire cumulé de 720 km et pour un montant hors taxes de 800 Milliards de FCFA. Il s'agit des routes Tchibanga-Mayumba, Ndendé-Mouila, Ndendé-Tchibanga, Akiéni-Onga, Mikouyi-Carrefour Leroy, Ovan-Makokou; route nationale 1 de Ntoun au pont Komo, le Pont sur la Banio, et les Voiries départementales.

Il est important de signaler la récente réception de deux axes routiers, à savoir Loubomo-Mougagara (53km), Mouila-Ndendé (72km).

Enfin l'aménagement des lotissements et VRD dans les neuf provinces dans le cadre du pacte social a été lancé mais malheureusement connaît un arrêt.

3. Volet "Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs"

Au cours des années écoulées, les ressources budgétaires ont été très faibles voire inexistantes pour ces projets régulièrement repoussés. L'état des bâtiments administratifs connaît une forte dégradation du fait de l'absence de programme de maintenance pluriannuel d'où découle la nécessité ensuite de procéder à des réhabilitations lourdes. Pour les exercices budgétaires 2023, 2024 et 2025, l'ambition du Gouvernement reste l'identification des études architecturales et l'évaluation des travaux de réhabilitation et de construction des bâtiments administratifs et équipements collectifs, notamment : (i) la réhabilitation des bâtiments abritant la Primature, le Sénat, le CHU de Libreville, le CHU d'Owendo, le CHU d'Akanda, le CHU mère-enfant, l'Habitat, l'Agriculture, les Unités territoriales des Travaux Publics ; (ii) la réhabilitation des universités, grandes écoles et des internats des Lycées par le mécanisme PID/PIH ; (iii) la construction d'une cité administrative, d'un Centre de Conférence d'une capacité de 1000 places avec plusieurs salles de et d'un parking modernes.

Aussi, les projets retenus visent l'amélioration de l'environnement professionnel et des conditions de vie des populations, avec pour but l'atteinte des objectifs suivants :

- Loger l'ensemble des administratifs par la construction d'une cité administrative et la réhabilitation des bâtiments publics existants ;

- Réduire le déficit en termes d'équipements collectifs par l'aménagement et la construction des espaces publics, des parkings publics, des aires de jeux, des centres de conférence modernes, des universités, des grandes écoles, etc.

4. Volet "assainissement"

Le programme prioritaire de drainage des bassins versants de Libreville (PAPL) est en cours de réalisation. Un programme identique existe sur Port Gentil incluant les eaux usées. Pour celles-ci, il existe également un programme de construction d'infrastructures et d'équipements visant le traitement des boues de vidange des fosses septiques et d'amélioration des latrines traditionnelles existantes (toilettes sèches et Ecosan). L'étude d'un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales et usées à Libreville est en cours. Il y a aussi toute une série d'études à réaliser pour l'intérieur du pays.

Contrairement aux années écoulées, le secteur Assainissement, bénéficie depuis quelques années de quelques inscriptions budgétaires dans les différentes Lois de Finances, notamment pour les deux bassins versants en cours de travaux. Toutefois, ces ressources restent insuffisantes à la vue des coûts très élevés pour assainir durablement nos villes et reloger les personnes impactées par les différents projets de développement (PAPs).

La réalisation des ouvrages de collecte, de stockage et de drainage des eaux pluviales et de ruissellements contribue à l'amélioration de cadre de vie et des conditions d'hygiène des populations situées dans les zones inondables, surtout les couches les plus vulnérables (femmes en ceinte, enfants, personnes âgées et à mobilité réduite, etc).

Aussi, la réalisation de ces projets entraînera inévitablement des déplacements des populations installées dans les zones d'interventions. De ce fait, des sites de réinstallation devront être aménagés en collaboration avec le Ministère en charge de l'Habitat et l'ANUTTC, afin de prendre en compte les aspects liés au déguerpissement résultant de ces projets.

Les études des différents projets d'aménagement retenus dans le Schéma Directeur d'Assainissement des eaux pluviales et usées à Libreville (SDAL) dont la validation est effective depuis 2015 permettront à terme à notre pays de disposer d'un portefeuille de projets matures pour faciliter la levée des fonds auprès des bailleurs de fonds traditionnels, ou recourir aux autres mécanismes de financement (PPP, crédit export, etc.).

ENJEUX

- **Enjeu 1 : garantir la réalisation des programmes "Equipements et Infrastructures" dans le respect des délais, des coûts et des spécifications techniques ;**
- **Enjeu 2 : redevenir le maître d'œuvre "Etudes et Travaux " des Départements sectoriels.**

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Parvenir d'ici 2023 à accroître le réseau routier bitumé notamment le réseau reliant les Capitales Provinciales entre elles, y compris les corridors de développement transfrontaliers, puis veiller au remplacement des ouvrages provisoires et des bacs par des ouvrages définitifs ou semi-définitifs.

- Résultat annuel attendu 1 : 35,5% de travaux réalisés pour la route Ovan - Makokou ;
- Résultat annuel attendu 2 : 41% de travaux réalisés pour la route Ndendé – Tchibanga ;
- Résultat annuel attendu 3 : 36% de travaux réalisés pour la route Moanda – Bakoumba ;
- Résultat annuel attendu 4 : 33% de travaux réalisés pour la route Tchibanga – Mayumba ;
- Résultat annuel attendu 5 : 33,3% de travaux réalisés pour la route Forasol - Mbéga ;
- Résultat annuel attendu 6 : 35,7% de travaux réalisés pour la route Mikouyi – Carrefour Leroy.

OBJECTIF N°2 : Parvenir à réaliser, d'ici à fin 2023, le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins versants de Libreville et de Port-Gentil.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 100 % des travaux du Bassin Versant de Nzeng-Ayong phase 1
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 65 % du bassin versant de Terre Nouvelle ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé 70 % du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des BV de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre Nouvelle ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réalisé 10 % des travaux du bassin versant de Gué-Gué ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réalisé 10 % des travaux du bassin versant de Lowé-IAI ;
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réalisé 100 % des études de la branche Arborétum – Pont nouvelle cité (bassin versant de Nzeng Ayong) ;

- Résultat annuel attendu 7 : avoir réalisé 100 % des études de la branche Pont nouvelle cité-Ondogo(bassin versant de Nzeng Ayong).

OBJECTIF N°3 : Parvenir à améliorer, d'ici à fin 2023, le cadre de travail de l'ensemble des Administratifs.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 100 % des travaux de réhabilitation des subdivisions des travaux Publics ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 35 % des travaux de réhabilitation des Bâtiments Administratifs ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé 50 % des travaux de réhabilitation et de modernisation des Universités, des grandes écoles et les internats des lycées.

OBJECTIF N°4 : Parvenir d'ici 2023 à la réalisation complète des études techniques sur les projets suivants du SNDI qui permettent de relier toutes capitales provinciales par des routes bitumées :

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 100% des études d'aménagement de la Route Nationale Makokou – Okondja (RN7) ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 100% des études d'aménagement de la Route Nationale Omboué-Yombi (RN8) ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé 100% de la revue des études d'aménagement de la route nationale Lebamba –Koulamoutou (RN6)
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réalisé 100% des études de réhabilitation de la route Bifoun – Lambaréné (RN1)
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réalisé 100% des études de réhabilitation de la route Eboro – Bitam – Oyem (RN2)
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réalisé 100% des études d'aménagement de la voirie urbaine de certaines villes du Gabon ;
- Résultat annuel attendu 7 : avoir réalisé 100% des études pour la construction du pont sur le fleuve Ngounié à Sindara ;
- Résultat annuel attendu 8 : avoir réalisé 100% des études pour la construction du pont sur le fleuve Nyanga à Mougagara ;
- Résultat annuel attendu 9 : avoir réalisé 100% des études pour la construction du pont sur le fleuve Louétsi à Idembé.

OBJECTIF N°1 : Parvenir d'ici 2023 à accroître le réseau routier bitumé notamment le réseau reliant les Capitales Provinciales entre elles, y compris les corridors de développement transfrontaliers, puis veiller au remplacement des ouvrages provisoires et des bacs par des ouvrages définitifs ou semi-définitifs.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : 35,5% de travaux réalisés pour la route Ovan - Makokou ;
- Résultat annuel attendu 2 : 41% de travaux réalisés pour la route Ndendé – Tchibanga ;
- Résultat annuel attendu 3 : 36% de travaux réalisés pour la route Moanda – Bakoumba ;
- Résultat annuel attendu 4 : 33% de travaux réalisés pour la route Tchibanga – Mayumba ;
- Résultat annuel attendu 5 : 33,3% de travaux réalisés pour la route Forasol - Mbéga ;
- Résultat annuel attendu 6 : 35,7% de travaux réalisés pour la route Mikouyi – Carrefour Leroy.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 0% de travaux a été réalisé sur la route Ovan - Makokou
- Résultat annuel N°2 : 0% de travaux a été réalisés sur la route Ndendé – Tchibanga ;
- Résultat annuel N°3 : 0% de travaux a été réalisé sur la route Moanda – Bakoumba ;
- Résultat annuel N°4 : 0% de travaux a été réalisé sur la route Tchibanga – Mayumba ;
- Résultat annuel N°5 : 0% de travaux a été réalisé sur la route Forasol - Mbéga ;
- Résultat annuel N°6 : 0% de travaux a été réalisé sur la route Mikouyi – Carrefour Leroy.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de la route Ovan - Makokou	%		0	35,5%	0	-35%	75,5%	100%
Taux d'avancement des travaux de la route Ndendé – Tchibanga ;	%		0	41%	0	-41%	100%	100%
Taux d'avancement des travaux de la route Moanda – Bakoumba	%		0	36%	0	-36%	76%	100%
Taux d'avancement des travaux de la route Tchibanga – Mayumba	%		0	33 %	0	-33 %	100%	
Taux d'avancement des travaux de la route Forasol - Mbéga	%		0	33,3%	0	-33,3%	80%	100%
Taux d'avancement des travaux de la route Mikouyi – Carrefour Leroy (section incluse à la Transgabonaise)	%		0	35,7 %	0	-35,7 %	72%	100%

Source des données : DGIT

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel N°1 : 35,5% de travaux réalisés pour la route Ovan - Makokou

Le résultat attendu était la réalisation de 35,5 % des travaux sur la route Ovan – Makokou, malgré le montant engagé de 2 551 396 469 FCFA, le résultat obtenu est de 0% pour faute de paiement de la somme engagée correspondant à la demande de paiement d'acomptes sur approvisionnement.

- Résultat annuel N°2 : 41% de travaux réalisés pour la route Ndendé – Tchibanga

Le résultat attendu était la réalisation de 41 % des travaux sur la route Ndendé - Tchibanga, malgré le montant engagé de 2 089 674 766 FCFA, le résultat obtenu est de 0% pour faute de paiement de la somme engagée correspondant à la demande de paiement d'acomptes sur approvisionnement.

- Résultat annuel N°3 : 36% de travaux réalisés pour la route Moanda – Bakoumba

Le résultat attendu était la réalisation de 36 % des travaux sur la route Moanda – Bakoumba, malgré le montant

engagé de 1 914 000 000 FCFA, le résultat obtenu est de 0% pour faute de paiement de la somme engagée correspondant à la demande de paiement d'acomptes sur approvisionnement.

- Résultat annuel N°4 : 33% de travaux réalisés pour la route Tchibanga – Mayumba

Le résultat attendu était la réalisation de 33 % des travaux sur la route Tchibanga -Mayumba, le résultat réalisé était de 0%. L'entreprise SENTULO n'a pas repris les travaux suite au litige avec l'État.

- Résultat annuel N°5 : 33,3% de travaux réalisés pour la route Forasol - Mbéga

Le résultat attendu était la réalisation de 33.3 % des prestations de surveillance et de contrôle des travaux sur la route Forasol – Mbéga, malgré le montant engagé de 420 000 000 FCFA, le résultat obtenu est de 0% pour faute de paiement de la somme engagée correspondant à la demande de paiement d'acomptes sur approvisionnement

- Résultat annuel N°6 : 35,7% de travaux réalisés pour la route Mikouyi – Carrefour Leroy

Travaux de la route Mikouyi – Carrefour Leroy (section incluse à la Transgabonaise)
Ce projet a été déprogrammé dans la loi de finances rectificative 2021

OBJECTIF N°2 : Parvenir à réaliser, d'ici à fin 2023, le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins versants de Libreville et de Port-Gentil.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 100 % des travaux du Bassin Versant de Nzeng-Ayong phase
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 65 % du bassin versant de Terre Nouvelle ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé 70 % du plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des BV de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre Nouvelle ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réalisé 10 % des travaux du bassin versant de Gué-Gué ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réalisé 10 % des travaux du bassin versant de Lowé-IAI ;
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réalisé 100 % des études de la branche Arborétum – Pont nouvelle cité (bassin versant de Nzeng Ayong) ;
- Résultat annuel attendu 7 : avoir réalisé 100 % des études de la branche Pont nouvelle cité-Ondogo (bassin versant de Nzeng Ayong).

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 100% des travaux ont été réalisés sur le Bassin Versant de Nzeng-Ayong phase 1
- Résultat annuel N°2 : 65% des travaux ont été réalisés sur du bassin versant de Terre Nouvelle
- Résultat annuel N°3 : 70% des travaux ont été dans le plan complet de réinstallation des personnes affectées
- Résultat annuel N°4 : 10% des travaux ont été réalisés sur le bassin versant de Gué-Gué
- Résultat annuel N°5 : 10% de travaux ont été réalisés sur le bassin versant de Lowé-IAI
- Résultat annuel N°6 : 100% de travaux des études ont été réalisés sur de la branche Arborétum – Pont nouvelle cité (bassin versant de Nzeng Ayong) ;
- Résultat annuel N°7 : 100% de travaux des études ont été réalisés sur de la branche Pont nouvelle cité-Ondogo (bassin versant de Nzeng Ayong).

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Nzeng Ayong	%	90	91	100%	100%	0%	100%	100%
Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Terre Nouvelle	%	10	35	100%	65%	-35%	65%	100%
Taux d'avancement des travaux du PCR	%			65%	70%	5%	70%	100%
Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Gué- Gué	%			10%	0%	-10%	10%	100%
Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Lowé- IAI	%			10%	0%	-10%	10%	100%

Taux d'avancement des études de la branche Arborétum – Pont nouvelle cité(bassin versant de Nzenz Ayong)	%			10%	0%	90%	100%	100%
Taux d'avancement des études de la branche Pont nouvelle cité-Ondogo(bassin versant de Nzenz Ayong)	%			100%	0%	0%	100%	100%

Source des données : DGCE

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel N°1 : Avoir réalisé 100% des travaux du bassin versant de Nzenz-ayong ;

Le résultat attendu était la réalisation de 100% des travaux du bassin versant de Nzenz-ayong, ce résultat a été atteint. Ce résultat s'explique du fait de la livraison et de la réception provisoire du canal en béton d'un linéaire de 2300m ; de 5 ponts ; de 4 passerelles ; des rampes d'accès ; de la voie de service en pavés ; et de l'éclairage public.

L'objectif pluriannuel pour cette action est atteint. Pour cette action, le bilan sur les trois dernières années est positif.

- Résultat annuel N°2 : Avoir réalisé 65% des travaux du bassin versant de Terre nouvelle ;

Le résultat attendu était la réalisation de 65% des travaux du bassin versant de Terre nouvelle, ce résultat a été atteint à 70%, soit un gain de 5% par rapport à la cible. Ce résultat se justifie par la reprise le taux des travaux exécuté par l'entreprise SOBEA à la suite de paiement de ses factures par la BID qui a reçu les remboursements par l'État Gabonais des décaissements effectués par la Banque. Toutefois, il est à souligner les difficultés observées dans la libération de l'emprise par les populations installées dans les zones d'exécution des travaux.

L'objectif pluriannuel pour la réalisation de cette action est partiellement atteint. Pour cette action, le bilan sur les trois dernières années est positif.

- Résultat annuel N°3 : Avoir réalisé 70% des travaux du Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre nouvelle

Le résultat attendu était la réalisation de 70% des travaux du Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre nouvelle ce résultat a été atteint. Ce résultat s'explique du fait que le projet qui était à l'arrêt des travaux depuis novembre 2016 a redémarré pour les travaux de finition du Collège et de l'école primaire et pré-primaire, les logements, les VRD, etc. Le décaissement du reliquat de 5,192 milliards de FCFA du prêt de la BDEAC (40 milliards de FCFA), a été débloqué par la banque.

L'objectif pluriannuel pour la réalisation de cette action est partiellement atteint. Pour cette action, le bilan sur les trois dernières années est positif.

- Résultat annuel N°4 : Avoir réalisé 10% des travaux du bassin versant de Gué-Gué ;

Le résultat attendu était la réalisation de 10% des travaux du bassin versant de Gué-Gué, ce résultat n'a pas été atteint. En effet le projet ayant été déprogrammé lors de la loi de finances rectificative et le retard dans la passation des marchés n'ont pas permis l'exécution de ce projet.

- Résultat annuel N°5 : Avoir réalisé 10% des travaux du bassin versant de Lowé-IAI ;

Le résultat attendu était la réalisation de 10% des travaux du bassin versant de la Lowé-IAI, ce résultat n'a pas été atteint. En effet le projet ayant été déprogrammé lors de la loi de finances rectificative et le retard dans la passation des marchés n'ont pas permis l'exécution de ce projet.

- Résultat annuel N°6 : Avoir réalisé 100 % des études de la branche Arborétum – Pont nouvelle cité (bassin versant de Nzenz Ayong) ;

Le résultat attendu était la réalisation de 100 % des études de la branche Arborétum – Pont nouvelle cité (bassin versant de Nzenz Ayong), ce résultat n'a pas été atteint. En effet le projet ayant été déprogrammé lors de la loi de finances rectificative et le retard dans la passation des marchés n'ont pas permis l'exécution de ce projet.

- Résultat annuel N°7 : Avoir réalisé 100 % des études de la branche Pont nouvelle cité-Ondogo (bassin versant de Nzenz Ayong).

Le résultat attendu était la réalisation de 100 % des études de la branche Pont nouvelle cité-Ondogo (bassin versant de Nzenz Ayong), ce résultat n'a pas été atteint. En effet le projet ayant été déprogrammé lors de la loi de finances rectificative et le retard dans la passation des marchés n'ont pas permis l'exécution de ce projet.

OBJECTIF N°3 : Parvenir à améliorer, d'ici à fin 2023, le cadre de travail de l'ensemble des bâtiments administratifs.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 100 % des travaux de réhabilitation des subdivisions des travaux Publics ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 35 % des travaux de réhabilitation des Bâtiments Administratifs ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé 50 % des travaux de réhabilitation et de modernisation des Universités, des grandes écoles et les internats des lycées.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : les travaux de réhabilitation des subdivisions des travaux Publics ont été réalisés à 85%;
- Résultat annuel N°2 : les travaux de réhabilitation des Bâtiments Administratifs ont été réalisés à 50%
- Résultat annuel N°3 : les travaux de réhabilitation et de modernisation des Universités, des grandes écoles et les internats des lycées ont été réalisés à 85%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des travaux de réhabilitation des subdivisions des travaux Publics	%			100%	85%	-15%		100%
Taux d'avancement des travaux de réhabilitation des Bâtiments Administratifs	%			35%	25%	-10%		100%
Taux d'avancement des travaux de réhabilitation et de modernisation des Universités, des grandes écoles et les internats des lycées.	%			50%	85%	35%		100%

Source des données : DGCE

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 100 % des travaux de réhabilitation des subdivisions des travaux Publics ;

Le résultat attendu était la réhabilitation des subdivisions des travaux Publics à 100%. Ce résultat fut atteint à 85%, soit un écart de -15% par rapport à la cible. Ce résultat se justifie du fait que les travaux sont arrêtés depuis des années faute de règlement des factures en instance au Trésor pour un montant global de 112 890 000 FCFA TTC.

L'objectif pluriannuel pour la réalisation de cette action est partiellement atteint. Pour cette action, le bilan sur les trois dernières années est sensiblement positif, avec les travaux livrés en 2021.

- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 35 % des travaux de réhabilitation des Bâtiments Administratifs ;

Le résultat attendu était de réaliser 35 % des travaux de réhabilitation des Bâtiments Administratifs, 25% des travaux ont été réalisés soit un écart de -10% par rapport à la cible. Ce résultat se justifie du fait que les travaux ont connu beaucoup de modification entraînant ainsi un retard considérable dans l'exécution des travaux, c'est par exemple le cas des travaux de réhabilitation de l'immeuble du Budget, de l'immeuble des Affaires étrangères, etc.

L'objectif pluriannuel pour la réalisation de cette action n'est pas atteint. Pour cette action, le bilan sur les trois dernières années est mitigé.

- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé 50 % des travaux de réhabilitation et de modernisation des Universités, des grandes écoles et les internats des lycées.

Le résultat attendu était de réaliser 50% des travaux de réhabilitation et de modernisation des

Universités, des grandes écoles et les internats des lycées. Ce résultat a été atteint à 55%, soit un gain de 5% par rapport à la cible. Ce résultat se justifie par la poursuite des travaux par les entreprises plusieurs bâtiments, notamment : les Amphithéâtres MELONE, SENGHOR et Vincent de Paul NYONDA ; les bâtiments Lettres Modernes, Laboratoire d'Économie Appliquée (LEA) et SOCRATE ; les pavillons C, D et E.

L'objectif pluriannuel pour la réalisation de cette action est partiellement atteint. Pour cette action, le bilan sur les trois dernières années est positif.

OBJECTIF N°4 : Parvenir d'ici 2023 à la réalisation complète des études techniques sur les projets suivants du Schéma National de Développement des Infrastructures (SNDI)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels attendus :

- Avoir réalisé 100% des études d'aménagement de la Route Nationale Makokou – Okondja (RN7) ;
- Avoir réalisé 100% des études d'aménagement de la Route Nationale Omboué-Yombi (RN8) ;
- Avoir réalisé 100% de la revue des études d'aménagement de la route nationale Lebamba –Koulamoutou (RN6)
- Avoir réalisé 100% des études de réhabilitation de la route Bifoun – Lambaréné (RN1)
- Avoir réalisé 100% des études de réhabilitation de la route Eboro – Bitam – Oyem (RN2)
- Avoir réalisé 100% des études d'aménagement de la voirie urbaine de certaines villes du Gabon ;
- Avoir réalisé 100% des études pour la construction du pont sur le fleuve Ngounié à Sindara ;
- Avoir réalisé 100% des études pour la construction du pont sur le fleuve Nyanga à Mougagara ;
- Avoir réalisé 100% des études pour la construction du pont sur le fleuve Louétsi à Idembé.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 100 % des études ont été aménagées sur la route Nationale Makokou – Okondja (RN7)
- Résultat annuel N°2 : 100% des études ont été aménagées sur la route Nationale Omboué-Yombi (RN8) ;
- Résultat annuel N°3 : 100% des études ont été aménagées sur la route nationale Lebamba –Koulamoutou (RN6)
- Résultat annuel N°4 : 100% des études ont été aménagées sur la route Bifoun – Lambaréné (RN1)
- Résultat annuel N°5 : 100% des études ont été aménagées sur la route Eboro – Bitam – Oyem (RN2)
- Résultat annuel N°6 : 100% des études ont été dans les voiries urbaines de certaines villes du Gabon ;
- Résultat annuel N°7 : 100% des études ont été réalisées pour la construction du pont sur le fleuve Ngounié à Sindara ;
- Résultat annuel N°8 : 100% des études ont été réalisées pour la construction du pont sur le fleuve Nyanga à Mougagara ;
- Résultat annuel N°9 : 100% des études ont été réalisées pour la construction du pont sur le fleuve Louétsi à Idembé.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Etudes d'aménagement de la route Makokou – Okondja	%			80%	0	-80%	100%	
Etudes d'aménagement de la route Omboué – Yombi	%			40%	0	-40%	100%	
Etudes d'aménagement de la route Lebamba – Koulamoutou	%			100%	0	-100%		
Etudes de réhabilitation de la route Bifoun – Lambaréné	%			10%	0	-10%	100%	
Etude de réhabilitation de la route Eboro-Bitam-Oyem	%			100%	0	-100%	100%	
Etude d'aménagement et de réhabilitation des voiries urbaines	%			10%	0	-10%	100%	
Etude du pont sur la rivière Ngounié à Sindara	%			40%	0	-40%	100%	
Etude du pont sur la rivière fleuve Nyanga à Mougagara	%			40%	0	-40%	100%	

Etudes du pont sur la rivière Louetsi à Idembe	%			40%	0	-40%	100%	
--	---	--	--	-----	---	------	------	--

Source des données : DGEI

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat N°1 : Avoir réalisé 100% des études d'aménagement de la Route Nationale Makokou – Okondja (RN7)

Le résultat attendu était réalisé 100 % des études d'aménagement de la route Nationale Makokou – Okondja. N'ayant pas bénéficié des crédits du fond d'études sectoriel les études n'ont pas pu être réalisées.

- Résultat N°2 : Avoir réalisé 100% des études d'aménagement de la Route Nationale Omboué-Yombi (RN8)

Le résultat attendu était réalisé 100 % des études d'aménagement de la route nationale Omboué-Yombi. N'ayant pas bénéficié des crédits du fond d'études sectoriel les études n'ont pas pu être réalisées.

- Résultat N°3 : Avoir réalisé 100% de la revue des études d'aménagement de la route nationale Lebamba –Koulamoutou (RN6)

Le résultat attendu était réalisé 100 % des études d'aménagement de la route nationale Lebamba –Koulamoutou (RN6). N'ayant pas bénéficié des crédits du fond d'études sectoriel les études n'ont pas pu être réalisées.

- Résultat N°4 : Avoir réalisé 100% des études de réhabilitation de la route Bifoun – Lambaréné (RN1)

Le résultat attendu était réalisé 100 % des études d'aménagement de la route nationale Bifoun – Lambaréné (RN1). N'ayant pas bénéficié des crédits du fond d'études sectoriel les études n'ont pas pu être réalisées.

- Résultat N°5 : Avoir réalisé 100% des études de réhabilitation de la route Eboro – Bitam – Oyem (RN2)

Le résultat attendu était réalisé 100 % des études d'aménagement de la route nationale Eboro – Bitam – Oyem (RN2). N'ayant pas bénéficié des crédits du fond d'études sectoriel les études n'ont pas pu être réalisées.

- Résultat N°6 : Avoir réalisé 100% des études d'aménagement de la voirie urbaine de certaines villes du Gabon

Le résultat attendu était réalisé 100 % des études d'aménagement des voiries urbaines de certaines villes du Gabon. N'ayant pas bénéficié des crédits du fond d'études sectoriel les études n'ont pas pu être réalisées.

- Résultat N°7 : Avoir réalisé 100% des études pour la construction du pont sur le fleuve Ngounié à Sindara

Le résultat attendu était réalisé 100 % des études pour la construction du pont sur le fleuve Ngounié à Sindara. N'ayant pas bénéficié des crédits du fond d'études sectoriel les études n'ont pas pu être réalisées.

- Résultat N°8 : Avoir réalisé 100% des études pour la construction du pont sur le fleuve Nyanga à Mougagara

Le résultat attendu était réalisé 100 % des études pour la construction du pont sur le fleuve Nyanga à Mougagara. N'ayant pas bénéficié des crédits du fond d'études sectoriel les études n'ont pas pu être réalisées.

- Résultat N°9 : Avoir réalisé 100% des études pour la construction du pont sur le fleuve Louétsi à Idembé

Le résultat attendu était réalisé 100 % des études pour la construction du pont sur le fleuve Louétsi à Idembé. Malgré le montant engagé de 420 000 000 FCFA, Faute de paiement de la somme engagée correspondant à l'avance de démarrage, le résultat était de 0%.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Action et titre	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (b-a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d-c)
N°15.591.1:Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	13 534 897 876	7 075 865 668	- 6 459 032 208	13 534 897 876	7 075 865 668	- 6 459 032 208
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-	-	-
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	13 534 897 876	7 075 865 668	-6 459 032 208	13 534 897 876	7 075 865 668	-6 459 032 208
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°15.591.2:Assainissement	21 010 168 257	8 781 566 278	-12 228 601 979	21 010 168 257	8 781 566 278	-12 228 601 979
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	40 000 000	23 321 200	-16 678 800	40 000 000	23 321 200	-16 678 800
Titre 4. Dépenses de transfert	705 882 353	300 000 000	- 405 882 353	705 882 353	300 000 000	- 405 882 353
Titre 5. Dépenses d'investissement	20 264 285 904	8 458 245 078	-11 806 040 826	20 264 285 904	8 458 245 078	-11 806 040 826
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°15.591.3 : Routes	50 199 014 040	25 707 128 130	-24 491 885 910	50 199 014 040	25 707 128 130	-24 491 885 910
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 103 759 320	-	-3 103 759 320	3 103 759 320	-	-3 103 759 320
Titre 3. Dépenses de biens et services	160 000 000	125 458 203	- 34 541 797	160 000 000	125 458 203	- 34 541 797
Titre 4. Dépenses de transfert	1 269 248 789	817 321 697	-451 927 092	1 269 248 789	817 321 697	-451 927 092
Titre 5. Dépenses d'investissement	45 666 005 931	24 764 348 230	-20 901 657 701	45 666 005 931	24 764 348 230	-20 901 657 701
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	84 744 080 173	41 564 560 076	-43 179 520 097	84 744 080 173	41 564 560 076	-43 179 520 097
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 103 759 320	-	-3 103 759 320	3 103 759 320	-	-3 103 759 320
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	148 779 403	-51 220 597	200 000 000	148 779 403	-51 220 597
Titre 4. Dépenses de transfert	1 975 131 142	1 117 321 697	-857 809 445	1 975 131 142	1 117 321 697	-857 809 445
Titre 5. Dépenses d'investissement	79 465 189 711	40 298 458 976	-39 166 730 735	79 465 189 711	40 298 458 976	-39 166 730 735
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Le Programme Équipement et infrastructures a reçu une enveloppe globale de 84 744 080 173 FCFA de crédit en autorisation d'engagement au compte de l'exercice budgétaire 2021. Le montant engagé est de 41 564 560 076 FCFA, soit un écart de 43 179 520 097 FCFA. Ce qui représente un taux d'exécution de 49,05%. Ce budget est reparti ainsi qu'il suit :

Titre 2 dépenses de personnel : Le programme a reçu une enveloppe d'un montant de 3 103 759 320 FCFA.

Cette dépense est exécutée par la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Titre 3 dépenses de biens et services : le programme a reçu une enveloppe d'un montant de 200 000 000 FCFA, engagé à hauteur de 148 779 403 FCFA, soit un écart de -51 220 597 FCFA, pour un taux d'exécution de 74,39% Cet écart s'explique par :

- Les mesures gouvernementales pour lutter contre la covid 19, limitant les déplacements à l'intérieur du pays
- La non-levée de la réserve obligatoire d'une valeur de 40 000 000 FCFA.

Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées est de 92,99%.

Titre 4 dépenses de transferts : le programme a reçu une dotation de 1 975 131 142 FCFA, engagé à hauteur de 1 117 321 697 FCFA soit écart de -857 809 445 FCFA, pour un pourcentage de 56,57%. Cet écart s'explique par :

- la non mise à disposition de la deuxième tranche de la subvention des différents opérateurs du programme ;
- Les mesures gouvernementales pour lutter contre la covid 19, limitant les déplacements à l'intérieur du pays
- la non-levée de la réserve obligatoire d'une valeur de 296 269 671 FCFA.

Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées est de 66,55%.

Titre 5 dépenses d'investissement : le programme a reçu une dotation de 79 465 189 711 FCFA exécuté à hauteur de 40 298 458 976 FCFA soit un taux 50,71%. L'écart qui s'élève à -39 166 730 735 FCFA s'explique par :

- le retard pris dans le montage des dossiers d'appels d'offres ;
- la non-levée de la réserve obligatoire d'une valeur de 12 714 430 354 FCFA.

Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées est de 60,37%.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	352	237	237	11	0	-11	226
Permanents	352	237	237	11	0	-11	226
Non permanents							
Agents de catégorie B	275	217	217	4	0	-4	213
Permanents	275	217	217	4	0	-4	213
Non permanents							
Agents de catégorie C	83	61	61	3	0	-3	58
Permanents	83	61	61	3	0	-3	58
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	710	515	515	18	0	-18	497
Main d'œuvre non permanente	1357	1216	1216	26	0	-26	1190
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	2067	1731	1731	44	0	-44	1687

Explication des évolutions :

L'effectif du programme a diminué de quarante-quatre (44) agents. Il s'agit principalement de onze (11) agents de catégorie A, de quatre (4) de la catégorie B, de trois (3) de la catégorie C et enfin vingt-six (26) de la main d'œuvre non permanente. Cette baisse est consécutive à la mise en retraite de certains agents et des décès intervenus au sein du programme.

Aussi le programme n'a pas connu d'entrées suite au gel des recrutements par le Ministère en charge de la Fonction Publique.

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2019 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	5	5	5	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	85	85	85	0
Total pour l'opérateur : LNBTPG	90	90	90	0
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	11	0	11	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	25	0	5	-20
Total pour l'opérateur UCET	36	0	16	20
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	73	73	73	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	1	1	1	0
Total pour l'opérateur ETTPF	74	74	74	0
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	0	0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	254	0	0	-254
Total pour l'opérateur ANGTI	254	0	0	-254
Total pour le programme	454	164	180	-274

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

UCET : Entre les années 2019 et 2021, les effectifs de l'Unité de Coordination de l'Etude et des Travaux ont beaucoup régressé à cause de la suppression de ladite structure. Cette suppression a occasionné le redéploiement des agents dans leur service respectif. Ainsi, au 31 décembre 2021 l'effectif total de l'UCET est à 16 agents contre 0 au 31 décembre 2020 et 36 au 31 décembre 2019.

Lors de sa reprise le 09 mars 2021 par Décision N° 020/2021/MTPEI portant réorganisation de l'UCET, le Coordinateur pas intérim avait procédé à la reconduction du personnel qui assurait les affaires courantes pendant sa fermeture.

LNBTPG : Entre les années 2019 et 2021, les effectifs du Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon ont été stables. Au 31 décembre 2021 l'effectif total du LNBTPG est à 90 agents.

ETTPF : Entre les années 2019 et 2021, les effectifs de l'École des Techniciens des Travaux Publics de Fougamou ont été stables. Au 31 décembre 2021 l'effectif total de l'ETTPF est à 74 agents.

ANGTI : Entre les années 2019 et 2021, les effectifs de l'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures ont connu une baisse suite à la dissolution le 02 octobre 2020 de cet opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	3 103 759 320	3 103 759 320	-	-	-3 103 759 320	-3 103 759 320
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	3 103 759 320	3 103 759 320	-	-	-3 103 759 320	-3 103 759 320

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits des dépenses de personnel sont gérés en centralisée par la DGBFIP.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
15.591.2: Assainissement	40 000 000	40 000 000	23 321 200	23 321 200	-16 678 800	-16 678 800
Activité : Contrôler la réalisation et la conformité des projets d'assainissement	40 000 000	40 000 000	23 321 200	23 321 200	-16 678 800	-16 678 800
15.591.3: Routes	160 000 000	160 000 000	125 458 203	125 458 203	-34 541 797	-34 541 797
Activité 1 : Réalisation des études préliminaires de conception, de faisabilité et d'exécution des routes, des voiries urbaines et des ouvrages d'Art	34 000 000	34 000 000	18 680 203	18 680 203	-15 319 797	-15 319 797
Activité 2 : contrôle et suivi des travaux neufs routiers	35 000 000	35 000 000	33 000 000	33 000 000	-2 000 000	-2 000 000
Activité 3 : élaborer les programmes annuels d'entretien routier et suivi et contrôle des opérations d'entretien des routes	33 000 000	33 000 000	25 000 000	25 000 000	-8 000 000	-8 000 000
Activité 4 : entretien des routes et contrôle du patrimoine routier national, élaboration des programmes d'entretien des routes provinciales	58 000 000	58 000 000	48 778 000	48 778 000	-9 222 000	-9 222 000
Total des crédits de titre 3	200 000 000	200 000 000	148 779 403	148 779 403	-51 220 597	-51 220 597

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Le programme Équipement et infrastructures avait bénéficié d'une dotation 200 000 000 FCFA. Engagé à hauteur de 148 779 403 FCFA soit un écart de - 51 220 597 FCFA. Les crédits de dépenses de biens et services ont servi à la réalisation du Contrôle de la réalisation et la conformité des projets d'assainissement à travers les missions sur les différents sites des bassins versant. Aussi, le programme réalisa le contrôle et le suivi des travaux neufs routiers à travers les missions sur les travaux neufs routiers.

La réalisation des études préliminaires de conception, de faisabilité et d'exécution des routes, des voiries urbaines et des ouvrages d'Art fut mise en œuvre à travers les missions sur le terrain, l'achat des fournitures de bureaux, l'organisation des séminaires et ateliers. Quant à l'élaboration des programmes annuels d'entretien routier et suivi et contrôle des opérations d'entretien des routes et l'entretien des routes et contrôle du patrimoine routier national, élaboration des programmes d'entretien des routes provinciales ces deux activités furent mise en œuvre à travers les missions, le renforcement des capacités du personnel du programme, l'acquisition des fournitures d'entretien. Ces activités ont contribué à l'atteinte des différents résultats du programme.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
15.591.2: Assainissement	705 882 353	705 882 353	300 000 000	300 000 000	-405 882 353	-405 882 353
Subvention UCET	705 882 353	705 882 353	300 000 000	300 000 000	-405 882 353	-405 882 353
15.591.3: Routes	1 269 248 789	1 269 248 789	817 321 697	817 321 697	-451 927 092	-451 927 092
Subvention LNBTPG	782 478 056	782 478 056	767 553 174	767 553 174	-14 924 882	-14 924 882
Subvention ETTPF	101 387 366	101 387 366	49 768 523	49 768 523	-51 618 843	-51 618 843
Subvention ANGTI	383 618 661	383 618 661			-383 618 661	-383 618 661
Cotisation Internationale	1 764 706	1 764 706			-1 764 706	-1 764 706
Total des crédits de titre 4	1 975 131 142	1 975 131 142	1 117 321 697	1 117 321 697	-857 809 445	-857 809 445

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Le programme avait une dotation de 1 975 131 142 FCFA. Cette dotation concernait la subvention de des opérateurs mais aussi la cotisation internationale. Seuls les opérateurs ont consommé une partie de leur dotation soit 1 117 321 697 FCFA destinées à la rémunération des agents. Les crédits consommés par les opérateurs contribuent à leur fonctionnement mais aussi de contribuer aux résultats du programmes.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
15.591.1: Suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs	13 534 897 876	13 534 897 876	7 075 865 668	7 075 865 668	-6 459 032 208	-6 459 032 208
Projet : Conception et réalisation de deux passerelles piétonnes aux lycées Léon Mba et Paul INDJENDJET NGONDJOUT	2 371 688 632	2 371 688 632			-2 371 688 632	-2 371 688 632
Projet : Travaux de réhabilitation du Restaurant de l'Université Omar BONGO	299 000 000	299 000 000			-299 000 000	-299 000 000
Projet : Aménagement du nouveau débarcadère Mayonami (PID PIH)	210 750 000	210 750 000			-210 750 000	-210 750 000
Projet : Travaux de réhabilitation de l'Internat du Lycée Léon MBA : 5 bâtiments dont 1 bâtiment plain-pied, 3 bâtiments R+2 et 1 bâtiment R+3	2 687 300 000	2 187 300 000			-2 187 300 000	-2 187 300 000
Projet : Travaux de réhabilitation des Amphithéâtres et bâtiments annexes de la faculté de l'Université des Sciences de la Santé	138 000 000	138 000 000			-138 000 000	-138 000 000
Projet: Plan complet de réinstallation (PCR) RG	4 945 159 244	4 945 159 244	4 153 933 765	4 153 933 765	-791 225 479	-791 225 479
Projet : Acquisition des équipements de génie civil de subdivisions provinciales de TP (regie administrative)	1 500 000 000	1 500 000 000	1 623 793 000	1 623 793 000	123 793 000	123 793 000
Projet : Travaux de réhabilitation du Restaurant de l'Université des Sciences de la Santé	253 000 000	253 000 000			-253 000 000	-253 000 000
Projet : Réhabilitation des hangars des subdivisions provinciales des TP	1 000 000 000	1 000 000 000	1 298 138 903	1 298 138 903	298 138 903	298 138 903
Projet : Travaux de réhabilitation de l'Internat du Lycée Technique National Omar BONGO : 2 bâtiments dont 1 bâtiment R+2 et 1 bâtiment plain-pied	630 000 000	630 000 000			-630 000 000	-630 000 000
15.591.2: Assainissement	20 264 285 904	20 264 285 904	8 458 245 078	8 458 245 078	-11 806 040 826	-11 806 040 826
Projet : Bac de Mayonami (PID PIH)	300 000 000	300 000 000			-300 000 000	-300 000 000

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
Programme d'entretien des ouvrages d'assainissement	3 000 000 000	3 000 000 000	2 494 245 078	2 494 245 078	-505 754 922	-505 754 922
Projet : Aménagement bassin versant NZENG-AYONG (FED) – RG	1 500 000 000	1 500 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000	600 000 000	600 000 000
Projet : Indemnisation des personnes déguerpies dans le cadre des projets - RG	3 000 000 000	3 000 000 000	2 520 000 000	2 520 000 000	-480 000 000	-480 000 000
Projet : Aménagement bassin versant Terre Nouvelle (BID) - FINEX	10 864 285 904	10 864 285 904			-10 864 285 904	-10 864 285 904
Projet : Aménagement bassin versant Port - Gentil – RG	350 000 000	350 000 000	294 000 000	294 000 000	-56 000 000	-56 000 000
Projet : Aménagement bassin versant Terre Nouvelle (BID) – RG	1 250 000 000	1 250 000 000	1 050 000 000	1 050 000 000	-200 000 000	-200 000 000
15.591.3: Routes	45 666 005 931	45 666 005 931	24 764 348 230	24 764 348 230	-20 901 657 701	-20 901 657 701
Projet : Voiries des capitales départementales	2 500 000 000	2 500 000 000			-2 500 000 000	-2 500 000 000
Projet: Route départementale Makokou-Okondja	1 000 000 000	1 000 000 000	834 000 000	834 000 000	-166 000 000	-166 000 000
Projet : Maintenance de la route de Mayonami (PID PIH)	300 000 000	300 000 000			-300 000 000	-300 000 000
Projet: Mission de contrôle des Travaux Forasol-Mbega RG	303 100 891	303 100 891	254 604 748	254 604 748	-48 496 143	-48 496 143
Projet : Route FORASOL MBEGA (EXIMBANK CHINA) – FINEX	5 000 000 000	5 000 000 000			-5 000 000 000	-5 000 000 000
Projet : Route FORASOL MBEGA RG	500 000 000	500 000 000	420 000 000	420 000 000	-80 000 000	-80 000 000
Projet : Route Ovan-Makokou	3 037 376 749	3 037 376 749	2 551 396 469	2 551 396 469	-485 980 280	-485 980 280
Projet : Route Ndendé Tchibanga (dont achèvement Pegnoundou-tchibanga:28 km)	2 487 708 055	2 487 708 055	2 089 674 766	2 089 674 766	-398 033 289	-398 033 289
Projet : Travaux de réhabilitation et d'aménagement des voiries municipales de Libreville (UKF/BANCO SANTANDER) - RG	1 400 000 000	1 400 000 000	1 176 000 000	1 176 000 000	-224 000 000	-224 000 000
Projet : Aménagement et bitumage route cité parlementaire (tronçon : carrefour amissa tansfos-carrefour charles obiangu)	1 500 000 000	1 500 000 000			-1 500 000 000	-1 500 000 000
Projet : Voiries des capitales provinciales	2 000 000 000	2 000 000 000			-2 000 000 000	-2 000 000 000
Projet : Routes Port-Gentil (PID PIH)	837 000 000	837 000 000			-837 000 000	-837 000 000
Projet : Travaux de réhabilitation et d'aménagement des voiries municipales de Libreville (UKF/BANCO SANTANDER) - FINEX	9 692 000 000	9 692 000 000			-9 692 000 000	-9 692 000 000
Projet : Route départementale Kougouleu-Mela	1 000 000 000	1 000 000 000	840 000 000	840 000 000	-160 000 000	-160 000 000
Projet : Travaux de réhabilitation de l'Internat du Lycée Léon MBA : 5 bâtiments dont 1 bâtiment plain-pied, 3 bâtiments R+2 et 1 bâtiments R+3	500 000 000	500 000 000			-500 000 000	-500 000 000
Projet : Voirie de Franceville	2 000 000 000	2 000 000 000	1 680 000 000	1 680 000 000	-320 000 000	-320 000 000
Projet : Route Tchibanga - Mayumba (dont achèvement Bilenga-Mayumba: 5 km)	2 215 393 048	2 215 393 048			-2 215 393 048	-2 215 393 048
Projet : Route départementale Koulamoutou-Pana	1 500 000 000	1 500 000 000	1 260 000 000	1 260 000 000	-240 000 000	-240 000 000
Projet : Conception et Réalisation des Travaux d'Amélioration des Conditions de Circulation dans les Communes Lbv Akanda Owendo			11 324 672 247	11 324 672 247	11 324 672 247	11 324 672 247
Projet : Route départementale Akiéni-Onga	2 050 000 000	2 050 000 000			-2 050 000 000	-2 050 000 000
Projet : Travaux routiers sur l'axe ALANGA ABOUMI (PID PIH)	134 970 235	134 970 235			-134 970 235	-134 970 235
Projet : étude Pont sur la Louétsi	500 000 000	500 000 000	420 000 000	420 000 000	-80 000 000	-80 000 000
Projet : Travaux de bitumage des Voiries de l'intérieur de l'Université des Sciences de la Santé (3Km)	2 873 850 000	2 873 850 000			-2 873 850 000	-2 873 850 000
projet: route Moanda-Bakoumba	2 334 606 953	2 334 606 953	1 914 000 000	1 914 000 000	-420 606 953	-420 606 953
Total des crédits de titre 5	79 465 189 711	79 465 189 711	41 564 560 076	41 564 560 076	-43 179 520 097	-43 179 520 097

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Le programme Équipement et Infrastructures a bénéficié d'une dotation de 79 465 189 711 FCFA, exécuté à hauteur de 41 564 560 076 FCFA soit écart de - 43 179 520 0970. Les crédits exécutés ont permis de réaliser les projets suivants :

- Projet : Aménagement bassin versant Terre Nouvelle (BID) - RG : 1 050 000 000 FCFA ;
- Projet : Aménagement bassin versant NZENG-AYONG (FED) - RG : 2 100 000 000 FCFA ;
- Projet : Aménagement bassin versant Port - Gentil – RG : 294 000 000 FCFA ;
- Projet : Indemnisation des personnes déguerpies dans le cadre des projets - RG : 2 520 000 000 FCFA ;
- Projet : Programme d'entretien des ouvrages d'assainissement : 2 494 245 078 FCFA ;
- Projet : Route départementale Kougouleu-Mela : 840 000 000 FCFA ;
- Projet : Route départementale Koulamoutou-Pana : 1 260 000 000 FCFA ;
- Projet : Réhabilitation des hangars des subdivisions provinciales des TP : 1 298 138 903 Francs ;
- Projet : Acquisition des équipements de génie civil de subdivisions provinciales de TP (régie administrative) ; 1 623 793 000 FCFA ;
- Projet : conception et réalisation des travaux d'amélioration des conditions de circulation dans les communes LBV AKANDA OWENDO : 11 324 672 247 FCFA ;
- Projet : Route FORASOL MBEGA RG : 420 000 000 FCFA ;
- Projet : Travaux de réhabilitation et d'aménagement des voiries municipales de Libreville (UKF/BANCO SANTANDER) – RG : 1 176 000 000 FCFA ;
- Projet : Voirie de Franceville : 1 680 000 000 FCFA ;
- Projet : étude Pont sur la Louétsi : 420 000 000 FCFA ;
- Projet : Mission de contrôle des Travaux Forasol-Mbega RG : 254 604 748 FCFA ;
- Projet : Route Ndendé Tchibanga (dont achèvement Pegnoundou-Tchibanga : 28 km) : 2 089 674 766 FCFA ;
- Projet : route Moanda-Bakoumba : 1 914 000 000 FCFA ;
- Projet : Route Ovan-Makokou : 2 551 396 469 FCFA ;
- Projet : Route départementale Makokou-Okondja : 834 000 000 FCFA ;
- Projet : Plan complet de réinstallation (PCR) RG : 4 153 933 765 FCFA ;

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR LNBTPG

Présentation de l'opérateur

Le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).il est chargé notamment

- de réaliser des essais et études en laboratoire et in situ de tous les matériaux destinés à la construction dans les domaines des routes, de l'hydraulique, de l'hydrologie, des aménagements urbains, de l'adduction d'eau, de l'assainissement, de la géologie, de la géophysique, de l'hydrogéologie, des voiries et réseaux divers, des aéroports, des bâtiments, des ports, des barrages, des ponts et des autres ouvrages d'art ;
- de proposer les mesures nécessaires à l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des matériaux de construction ;
- de participer à l'élaboration des normes techniques de construction;
- de procéder aux sondages et à la reconnaissance des sols en off-shore ou en on-shore ;
- de procéder aux études sols de plateformes, bathymétriques et environnementales ;
- d'étudier et calculer les fondations des ouvrages publics ou privés ;
- de rechercher et sélectionner les matériaux de viabilité ;
- de réaliser des expertises dans son domaine de compétence ;
- d'assurer l'assistance technique et la maîtrise d'ouvrage ;
- de contrôler l'exécution des travaux et les procédures d'exécution ;
- de contrôler la qualité des ciments et des bitumes ;
- de réaliser les travaux topographiques ;
- de procéder aux analyses chimiques ;
- de procéder aux étalonnages des équipements de laboratoires géotechniques ;
- de réaliser des expertises et contre-expertises des travaux ;
- de délivrer des visas de conformité aux laboratoires privés et aux fabricants des agglomérés ;

Travail avec l'opérateur

- Le CAP entre l'État et l'opérateur LNBTPG a été signé en date du ;
- Aucun suivi évaluation n'a été effectué par le RPROG depuis la date de signature.
- On a observé un bon climat entre les agents de l'Etat et les autres employés de l'opérateur.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	655 000 000	655 000 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	72 478 056	60 134 847
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	55 000 000	52 418 300
Total de la contribution financière de l'Etat	782 478 056	767 553 147

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

En 2021, le LNBTPG a reçu une dotation de 782 478 056 FCFA au titre de la subvention, un montant de 767 553 147 FCFA a été engagé soit un pourcentage de 98,09 %,

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1: Parvenir à réaliser, d'ici à fin 2023, le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins versants de Libreville et de Port-Gentil.				
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : avoir réalisé 100 % des prestations de contrôle géotechnique des travaux du bassin versant Nzeng-Ayong phase 1	0%	100%	100%	0%

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action 3 : Routes	782 478 056 FCFA	767 553 147 FCFA		
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	782 478 056 FCFA	767 553 147 FCFA		

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Suite à l'exécution de 98.09% des crédits, l'objectif de la mission de contrôle des travaux du bassin de Nzeng-Ayong a été atteint à 100%.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 :				
Indicateur				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

OPERATEUR ETTPF

Présentation de l'opérateur

L'École de Techniciens de Travaux Publics de Fougamou est un établissement public doté de la personnalité morale. Ces missions sont :

- Missions de service public :
 - Formation initiale des Techniciens des travaux publics, spécialisés en conduite d'engins et en mécanique d'engins ;
 - Formation continue, par le perfectionnement et le recyclage des agents du ministère et des agents des autres administrations et du secteur privé par convention dans les spécialités citées ci-dessus et dans les techniques d'entretien routier ;
 - Formation des Techniciens et agents techniques des travaux publics spécialisés dans les transports terrestres, la sécurité et la circulation routière ;
 - Études et recherches en entretien routier.
- Activités à finalité commerciale hors missions de service public :
 - Location des engins et véhicules ;
 - Transport de matériaux ;
 - Travaux de terrassement et routiers.

Travail avec l'opérateur

- Le CAP entre l'Etat et l'opérateur ETTPF a été signé en date du ;
- Aucun suivi évaluation n'a été effectué par le RPROG depuis la date de signature.
- On a observé un bon climat entre les agents de l'Etat et les autres employés de l'opérateur.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	22 908 741	
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	101 387 366	49 768 523
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	124 296 107	49 768 523

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

En 2021, ETTPF a reçu une dotation de 124 296 107 FCFA au titre de la subvention à savoir 22 908 741 FCFA pour le titre 2 et 101 387 366 FCFA pour la Contribution au fonctionnement de l'opérateur. Le pourcentage engagé est de 40,04 %

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 :				
Indicateur				

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / Projet 1				
Action / Projet 2				
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 :				
Indicateur				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Présentation de l'opérateur

L'Unité de Coordination de l'Étude et des Travaux (UCET) est un Établissement Public à caractère Administratif (EPA).

Elle a pour missions :

- La gestion des Travaux du Programme d'Assainissement Prioritaire des Eaux Pluviales de la Commune de Libreville ;
- Les travaux d'aménagement des Bassins Versants de Gué- Gué, Lowé-IAI et Terre Nouvelle ;
- Les travaux du Plan Complet de Réinstallation (PCR) de BIKELE NZONG.

Travail avec l'opérateur

- Le Contrat Annuel de Performance (CAP) n'a pas été signé entre l'Etat et l'opérateur UCET en 2021
- La reprise du fonctionnement de l'UCET a été effective après l'élaboration des CAP.
- Une pratique du travail collaboratif entre les agents de l'Etat et les agents de l'opérateur.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	705 882 353	300 000 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	705 882 353	300 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Pour l'année 2021, l'UCET a bénéficié d'une inscription budgétaire de 705 882 353 de FCFA en LFR. 300 000 000 de FCFA ont été consommés soit écart de 300 000 000 de FCFA pour un pourcentage d'exécution de 42,50%.

Cet écart s'explique par le retard pris dans la mise à disposition des crédits de fonctionnement dû à la remise en service de l'UCET le 09 mars 2021 par Décision N° 020/2021/MTPEI portant réorganisation de l'UCET.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 Parvenir à réaliser, d'ici à fin 2023, le programme d'assainissement des eaux usées et pluviales des bassins versants de Libreville et de Port-Gentil.				
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Terre Nouvelle		100%	65%	-35%
Taux d'avancement des travaux du PCR		65%	70%	5%
Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Gué- Gué	0	10%	0	0
Taux d'avancement des travaux du bassin versant de Lowé- IAI	0	10%	0	0

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Assainissement	705 882 353	300 000 000		
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	705 882 353	300 000 000		

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

- Résultat annuel : Avoir réalisé 65% des travaux du bassin versant de Terre nouvelle ;

Le résultat attendu était la réalisation de 65% des travaux du bassin versant de Terre nouvelle, ce résultat a été atteint à 70%, soit un gain de 5% par rapport à la cible. Ce résultat se justifie par la reprise le taux des travaux exécuté par l'entreprise SOBEA à la suite de paiement de ses factures par la BID qui a reçu les remboursements par l'État Gabonais des décaissements effectués par la Banque. Toutefois, il est à souligner les difficultés observées dans la libération de l'emprise par les populations installées dans les zones d'exécution des travaux. L'objectif pluriannuel pour la réalisation de cette action est partiellement atteint. Pour cette action, le bilan sur les trois dernières années est positif.

- Résultat annuel : Avoir réalisé 70% des travaux du Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre nouvelle

Le résultat attendu était la réalisation de 70% des travaux du Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI-Terre nouvelle ce résultat a été atteint. Ce résultat s'explique du fait que le projet qui était à l'arrêt des travaux depuis novembre 2016 a redémarré pour les travaux de finition du Collège et de l'école primaire et pré-primaire, les logements, les VRD, etc. Le décaissement du reliquat de 5,192 milliards de FCFA du prêt de la BDEAC (40 milliards de FCFA), a été débloqué par la banque. L'objectif pluriannuel pour la réalisation de cette action est partiellement atteint. Pour cette action, le bilan sur les trois dernières années est positif.

- Résultat annuel : Avoir réalisé 10% des travaux du bassin versant de Gué-Gué ;

Le résultat attendu était la réalisation de 10% des travaux du bassin versant de Gué-Gué, ce résultat n'a pas été atteint. En effet le projet ayant été déprogrammé lors de la loi de finances rectificative et le retard dans la passation des marchés n'ont pas permis l'exécution de ce projet.

- Résultat annuel : Avoir réalisé 10% des travaux du bassin versant de Lowé-IAI ;

Le résultat attendu était la réalisation de 10% des travaux du bassin versant de la Lowé-IAI , ce résultat n'a pas été atteint. En effet le projet ayant été déprogrammé lors de la loi de finances rectificative et le retard dans la passation des marchés n'ont pas permis l'exécution de ce projet.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1				
Indicateur				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUE DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien aux politiques, des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire" recouvre tous les moyens nécessaires au fonctionnement optimal du ministère en charge de l'équipement, des infrastructures et des mines. Il englobe toutes les fonctions « support » à caractère transversal mises en œuvre par l'ensemble des services d'appui.

Ce programme ne couvre pas toute la phase d'élaboration ou celle d'exécution des activités d'infrastructures, des travaux publics et d'aménagement du territoire, qui relève de la compétence des opérateurs et de tous les autres services sectoriels. Il concerne le pilotage des politiques ainsi qu'à la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Le programme « Pilotage et Soutien aux politiques des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire » est conjointement piloté par le Cabinet du Ministre et le Secrétariat Général du ministère en charge des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire.

Le Responsable de programme est le Secrétaire Général du ministère de l'équipement, des infrastructures et des mines. Le programme soutien regroupe l'ensemble des activités transversales indispensables au fonctionnement des services opérationnels. Elles comprennent :

- l'administration financière et la comptabilité : C'est la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) qui est responsable de l'aspect finance et comptabilité au sein du ministère. Depuis sa mise en place en 2010, elle est censée avoir permis aux administrateurs de crédits de mieux s'approprier les procédures en matière budgétaire ;
- la gestion des Ressources Humaines relève de la compétence de la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) qui exerce deux grandes catégories d'activités : l'administration du personnel (gestion des congés, des absences, l'aspect social etc.), et le développement des Ressources Humaines qui permet de disposer d'un personnel compétent (recrutement, gestion des compétences, gestion des carrières, etc.) ;
- le patrimoine immobilier il est géré par la DCAF. Cette fonction englobe la construction, la réhabilitation et le réaménagement des bâtiments ainsi que le gros entretien et la maintenance des équipements ;
- les moyens généraux sont gérés en partie par le Secrétariat Général. Pour les équipements, fournitures, etc. il revient à chaque service de gérer son matériel ;
- les systèmes d'informations, l'informatique-bureautique : la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) en est responsable. Celle-ci intervient dans l'aspect matériel, car elle sert de conseil dans l'acquisition du matériel informatique et assure la maintenance des outils informatiques et des appareils de reprographie. Les missions de la DCSI couvrent également l'aspect développement, car elle est chargée de récolter, traiter, stocker et diffuser l'information issue du ministère. En outre, elle tend aussi à développer les outils nécessaires à l'exécution des tâches ;
- les services intérieurs sont essentiellement gérés par le Secrétariat Général et recouvrent une série de services : le gardiennage, la prévention sécurité, l'entretien des locaux ;
- la production de données statistiques (externe et interne) relève de la Direction des Statistiques. Ce service a pour missions, entre autres, de collecter, compiler, traiter les informations et de mettre les données analysées à la disposition des usagers, notamment les administrations, les opérateurs économiques, les ONG et les particuliers par les moyens de communications usuels ;
- la communication : cette fonction est gérée par un service communication au sein du Secrétariat Général. Le service communication est une fonction d'appui essentielle au sein du ministère. Elle est à la fois interne et externe. Toutefois, la communication extérieure du Ministère se fait sous l'autorité du cabinet via le conseiller en communication du ministre ;
- la fonction juridique-contentieux : Cette fonction est gérée à la fois par la Direction Centrale des Affaires Juridiques pour les questions de contentieux liés aux marchés de travaux, et le conseiller juridique du ministre qui est notamment chargé, entre autres, d'étudier, normaliser et uniformiser tous les projets de textes, en collaboration avec les services concernés, et d'initier les projets de textes conformément à la politique du Ministère dans les domaines de ses compétences ;

- le pilotage global des politiques : mené par le Cabinet du Ministre, le pilotage vise non seulement la mise en œuvre d'une stratégie à travers la mobilisation des ressources humaines, mais également le suivi des politiques publiques menées au sein des programmes du ministère. Au sein du Cabinet du Ministre cette fonction recouvre les actions suivantes : l'examen des dossiers ; la validation des projets et des politiques ; l'orientation et/ou la reformulation desdits projets et politiques ; le suivi-évaluation. Àuprès du Secrétariat Général, il s'agit de coordonner et contrôler les activités des différents services du ministère.

Le programme "Pilotage et Soutien aux politiques, des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire "est en cohérence avec le programme "Équipement et Infrastructures".

Le programme Pilotage et Soutien recouvre deux actions : le pilotage de la stratégie ministérielle mené par le Cabinet du Ministre et la coordination administrative qui relève du Secrétariat Général.

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le programme Pilotage et Soutien aux politiques, des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire deux principales actions se distinguent. Il s'agit du pilotage de la stratégie ministérielle et de l'action liée à la coordination administrative.

ACTION N°1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action "pilotage de la stratégie ministérielle "est pilotée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet technique et le Secrétariat Général.

L'objectif du pilotage de la stratégie ministérielle vise sur le court terme :

- l'efficacité de l'action publique ;
- la lisibilité des politiques budgétaires ;
- la recherche de l'efficacité accrue des dépenses ;
- la transparence des documents budgétaires.

De manière générale, le pilotage de la stratégie ministérielle se fonde sur :

- l'orientation générale de la gestion du ministère pour les politiques communes (politiques indemnitaire, de formation, d'achat) ;
- l'orientation et/ou les reformulations et la validation des projets et programmes ;
- l'examen et l'adoption des dossiers soumis aux réunions de coordination ministérielle, aux comités techniques interministériels sectoriels et aux conseils présidentiels sectoriels ;
- la mise en place du mécanisme de suivi-évaluation nécessaire, afin de s'assurer du contrôle continu, de l'évaluation, de l'utilisation efficace des ressources des différents programmes et projets, de la responsabilisation, de la transparence et de l'intégrité ;
- faciliter les revues et contrôles périodiques sur place des documents financiers par le contrôleur budgétaire (Ministère du Budget) ainsi que le suivi programmatique des activités par le Directeur Central des Affaires Financières.
- la coordination des activités d'infrastructures, des travaux publics ainsi que celles relatives à l'assainissement du climat des affaires dans le secteur.

ACTION N°2 : Coordination administrative

L'action "coordination administrative "est mise en œuvre par le Secrétariat Général. Cette action couvre toutes les activités qui concourent à celles des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement. Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine immobilier, des Moyens généraux, des Services intérieurs, des Statistiques, de la Communication, du Service juridique, des Systèmes d'information.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat Général s'appuie actuellement sur cinq Directions, ce sont :

- la Direction Centrale des Affaires financières ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'Information ;
- la Direction de la Statistique ;
- la Direction Centrale des Affaires Juridiques.

Cependant, pour faire face à un besoin constant de performance, le Gouvernement, réuni en Conseil des Ministres le 21 février 2013, a adopté plusieurs projets de décret portant cadre organique des ministères. Ces textes ont pour objet l'harmonisation de certaines structures et la pérennisation de celles-ci au sein des départements ministériels.

Ainsi ont été créées plusieurs Directions Centrales qui viendront dorénavant, à l'instar de celles qui existent déjà, appuyer l'action du Secrétariat Général. Il s'agit de :

- la Direction Centrale de la Communication ;
- la Direction Centrale des Archives et de la Documentation ;
- le Service Central du Courrier.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien" comprend toutes les fonctions supports (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...) et les services d'appui.

Les difficultés rencontrées et défis à relever aujourd'hui par le programme soutien sont donc de plusieurs ordres :

Des difficultés qui portent sur l'ensemble du programme :

- l'absence ou l'insuffisance de personnel formé dans le champ de compétences de la fonction parfois (par exemple en matière de communication ou d'affaires juridiques) ;
- Des agents qui parfois sont sous-exploités pour des raisons d'inadéquation en termes de compétences ou d'insuffisance notable de moyens et outils de travail ;
- le manque et parfois l'absence totale de collaboration avec les agents bénéficiaires que sont les agents sectoriels : absence d'analyse systématique des besoins notamment, absence d'enquêtes de satisfaction, manques d'échanges au quotidien) ;
- un manque de données sur l'existant (notamment sur le patrimoine du ministère, les équipements, les agents...) ;
- l'absence de cadre de collaboration entre les différentes fonctions du programme soutien et donc une « équipe » à construire.

Des difficultés relatives à certains domaines spécifiques d'appui :

- une transition à opérer entre gestion administrative du personnel et gestion des ressources humaines : évaluation des besoins en compétences afin de pouvoir développer des plans de formation, effectuer des redéploiements et optimiser le suivi de carrière, déclinaison de politiques de GRH et anticipation des évolutions des métiers, etc. ;
- de grands chantiers à lancer de redéfinition, formalisation, diffusion et contrôle des procédures transverses afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
- un mode de pilotage et de coordination des différentes administrations qui n'est pas suffisamment formalisé et donc moins fonctionnel qu'il pourrait l'être (absence de procédures d'élaboration des rapports d'activité, difficultés à organiser à l'avance les réunions d'échanges et à réunir les personnes invitées, absence d'outils de suivi et de pilotage de l'activité) ;
- une fonction communication interne qui n'est pas encore organisée au sein du Ministère et donc faite de manière informelle ;
- l'absence d'état des lieux exhaustif du patrimoine du Ministère ;
- l'absence de politique de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
- une relation entre chaque fonction Soutien, en particulier la DCAF qui est une émanation du ministère du Budget, et les agents du Ministère à renforcer pour accompagner efficacement les sectoriels dans la conduite de leurs missions ;
- l'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la documentation et des archives que sur le plan du système d'information) ;
- le passage d'une communication politique assurée par le Conseiller du Ministre à une communication plus large, institutionnelle, portée par la Direction Centrale de la Communication.

Afin de réussir cette véritable transformation, le programme devra développer en premier lieu l'expertise de ses agents et lancer un certain nombre de chantiers, en fonction des priorités identifiées, à conduire en mode projet.

ENJEUX

- ENJEU 1 : assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- ENJEU 2 : faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère ;
- ENJEU 3 : développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Optimiser d'ici 2022 le fonctionnement des fonctions supports

Niveau de réalisation des résultats annuels**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : avoir mis en place de manière effective l'ensemble des services de coordination ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis à la disposition un poste de travail équipé ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir mis en place un système dynamique pour le renforcement des capacités des agents.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : quatre services de coordination ont été mis en place
- Résultat annuel N°2 : 50% des agents ont bénéficié d'un poste de travail
- Résultat annuel N°3 : aucun agent n'a été formé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de directions supports fonctionnelles	Nbre		5	12	7	-8	12	12
Taux d'agents ayant un poste de travail	%		25	100	50	-50	100	100
Nombre d'agents formés par an	Nbre		55	300	150	-150	300	700

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel attendu 1 : avoir mis en place de manière effective l'ensemble des services de coordination

En 2021 le programme avait prévu rendre fonctionnel 12 directions supports, seuls quatre ont été fonctionnelles, soit un écart de 8 directions. Cet écart se justifie par l'absence de nomination des différents responsables.

- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis un poste de travail à la disposition de chaque agent

Le programme avait prévu de doter l'ensemble des agents d'un poste de travail. 50% des agents ont été pourvu d'un poste de travail. L'écart se justifie par la dissociation des Ministère de l'Habitat et celui des Travaux Publics. En effet certains agents qui ont bénéficie d'un poste de travail sont partis au Ministère en charge de l'Habitat.

- Résultat annuel attendu 3 : avoir mis en place un système dynamique pour le renforcement des capacités des agents.

Le programme avait prévu former 300 agents ; 150 agents ont été formés à travers ateliers sur renforcement des capacités des agents du programme. L'écart se justifie par la dissociation des Ministère de l'Habitat et celui des Travaux Publics.

OBJECTIF N°2 : Définir et mettre en œuvre d'ici 2022 un système efficace de pilotage

Niveau de réalisation des résultats annuels**Rappel des résultats attendus**

Résultat annuel attendu 1 : avoir démarré à 50% l'élaboration du document de politique nationale ;
Résultat annuel attendu 2 : avoir formalisé 8 manuels de procédures.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le document de politique nationale a été élaborer à 50%
- Résultat annuel N°2 : quatre manuels de procédure ont été formalisés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
L'élaboration du document de politique nationale à 50%	%		20	50	50	0	100	100
Formalisation de 8 manuels de procédures	Nbre		2	8	4	-4	11	11

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel attendu 1 : avoir démarré à 50% l'élaboration du document de politique nationale ;

Le programme avait prévu élaborer à 50% le document de politique nationale, ce résultat a été atteint. En effet une commission de rédaction du document a été mise en place sous la coordination du Secrétariat général, et la supervision du cabinet du ministre.

- Résultat annuel attendu 2 : avoir formalisé huit (8) manuels des procédures

Le programme avait prévu formaliser 8 manuels des procédures, 4 manuels ont été élaborés. L'écart se justifie par la reconstitution du Ministère qui a conduit à la création du Ministère de l'Habitat.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (b-a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d-c)
15.598.1 : Action 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	181 221 415	74 854 999	-106 366 416	181 221 415	74 854 999	-106 366 416
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	74 854 999	-25 145 001	100 000 000	74 854 999	-25 145 001
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	81 221 415	-	-81 221 415	81 221 415	-	-81 221 415
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
15.598.2:Coordination administrative	3 596 759 624	654 735 485	-2 942 024 139	3 596 759 624	654 735 485	-2 942 024 139
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 421 759 624	-	-3 421 759 624	3 421 759 624	-	-3 421 759 624
Titre 3. Dépenses de biens et services	175 000 000	137 916 625	-37 083 375	175 000 000	137 916 625	-37 083 375
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	516 818 860	516 818 860	-	516 818 860	516 818 860
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	3 777 981 039	729 590 484	-3 048 390 555	3 777 981 039	729 590 484	-3 048 390 555
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 421 759 624	-	-3 421 759 624	3 421 759 624	-	-3 421 759 624
Titre 3. Dépenses de biens et services	275 000 000	212 771 624	-62 228 376	275 000 000	212 771 624	-62 228 376
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	81 221 415	516 818 860	435 597 445	81 221 415	516 818 860	435 597 445
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Le programme à bénéficier d'une dotation de 3 777 981 039 FCFA en 2021, exécuté 729 590 484 FCFA soit un taux d'exécution de 19,3%.

- Titre 2. Dépenses de personnel

En ce qui concerne le titre 2 dépenses de personnel, il est difficile pour nous de le calculer le taux d'exécution car nous n'avons pas connaissance du niveau d'exécution au titre 2, qui est exécuté directement au Ministère en charge du Budget

- Titre 3 : dépenses de biens et services.

Le programme a bénéficié pour les biens et services, d'une dotation de 275 000 000 FCFA, exécuté 212 771 624 Francs FCA, soit un taux d'exécution de 77,4%%. L'écart de -62 228 376 FCFA est dû à la non-levée de la réserve obligatoire, d'un montant de 55 000 000 FCFA. Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées est de 96,71%.

- Titre 5 : dépenses d'investissement

Le programme a bénéficié de 81 221 415 FCFA pour les dépenses d'investissement, 516 818 860 FCFA exécuté soit un taux d'exécution de 636,3%. L'écart de 435 597 445 FCFA est dû au transfert d'un montant de 448 941 054 FCFA en provenance du programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles donc a bénéficié le programme. Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées de 757,51

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 15.598: Pilotage et soutien aux politiques des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire	Titre 5	+448 941 054	+448 941 054
Total des Transferts			+448 941 054	+448 941 054
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5			+448 941 054	+448 941 054

Explication des impacts de chaque transfert :

Le transfert reçu a permis au programme de voir ses autorisations d'engagement et crédits de paiement consommés augmenter, lui permettant de financer les grandes opérations individualisées telles que :

- la fourniture et la pose d'un groupe électrogène de 600KVA ;
- les travaux de construction de la Station d'Eau à incendie du nouveau siège de la CEEAC ;
- la fourniture et la mise en place d'un système d'extinction automatique

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	1	2	2	0	0	0	2
Agents de catégorie A	480	387	387	19	0	-19	368
Permanents	480	387	387	19	0	-19	368
Non permanents							
Agents de catégorie B	373	309	309	4	0	-4	305
Permanents	373	309	309	4	0	-4	305
Non permanents							
Agents de catégorie C	116	90	90	4	0	-4	86
Permanents	116	90	90	4	0	-4	86
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	970	788	788	27	0	-27	761
Main d'œuvre non permanente	137	122	122	21	0	-21	101
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	1107	910	910	48	0	-48	862

Explication des évolutions :

L'effectif du programme a diminué de quarante-huit (48) agents. Il s'agit principalement de dix-neuf (19) agents de catégorie A, de quatre (4) de la catégorie B, de quatre (4) de la catégorie C et vingt-un (21) de la main d'œuvre non permanente. Cette baisse est consécutive à la mise en retraite de certains agents et des décès intervenus au sein du programme.

Aussi le programme n'a pas connu d'entrées suite au gel des recrutements par le Ministère en charge de la Fonction Publique.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration						
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	3 421 759 624	3 421 759 624				

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
N°15.595.1 Pilotage de l'action ministérielle	100 000 000	100 000 000	74 854 999	74 854 999	-25 145 001	-25 145 001
Activité 1 : Suivi de la stratégie ministérielle N°1 CAB.M	75 000 000	75 000 000	55 010 000	55 010 000	-19 990 000	-19 990 000
Activité 3 : Contrôle des services administratifs IGS	25 000 000	25 000 000	19 844 999	19 844 999	-5 155 001	-5 155 001
Opération individualisée X						
N°15.595.2 - Coordination administrative	175 000 000	175 000 000	137 916 625	137 916 625	-37 083 375	-37 083 375
Activité 1 : Gestion des bâtiments administratifs	25 000 000	25 000 000	60 000 000	60 000 000	35 000 000	35 000 000
Activité 2 : Suivi de la mise en œuvre du PSGE, PTM et PTG	75 000 000	75 000 000	15 770 000	15 770 000	-59 230 000	-59 230 000
Activité 3 : Suivi Budgétaire, BOP, PAP et RAP du Ministère des Transports, de l'Equipeement, des Infrastructures et de l'Habitat	25 000 000	25 000 000	20 000 000	20 000 000	-5 000 000	-5 000 000
Activité 4 : Autres activités de coordination (Fonctions Supports)	50 000 000	50 000 000	42 146 625	42 146 625	-7 853 375	-7 853 375
Total des crédits de titre 3	275 000 000	212 771 624	275 000 000	212 771 624	-62 228 376	-62 228 376

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

En ce qui concerne le suivi de la stratégie ministérielle, 74 854 999 FCFA ont été consommés sur 100 000 000 FCFA. Ces crédits ont permis Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage à travers l'élaboration d'un document de politique national en matière de routes et infrastructures, mais aussi de doter les agents du Cabinet en outil de travail.

En ce qui concerne le contrôle des services administratifs 19 844 999FCFA ont été consommés sur une dotation 25 000 000 FCFA. Cette dotation a permis de doter les agents de l'Inspection Générale des Services en outil de travail et d'élaborer les manuels de procédure.

En ce qui concerne la gestion des bâtiments administratifs 60 000 000FCFA ont été consommés sur une dotation de 25 000 000 FCFA. Cette dépense a permis la prise charge de l'entretien des bâtiments administratifs.

En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre du PRE, du PSGE, du PTG et du PTR 15 770 000 FCFA ont été consommés sur une dotation de 75 000 000 FCFA. Cette dépense a permis d'assurer une coordination efficace et dynamique de l'administration à travers la formation des agents du programme mais aussi de la politique du

Ministère en matière de gestion des infrastructures.

En ce qui concerne l'élaboration et suivi BOP, PAP, RAP 20 000 000 FCFA ont été consommés sur une dotation de 25 000 000 FCFA. Cette dépense a permis d'assurer une coordination efficace et dynamique de l'administration à travers la préparation des conférences budgétaires et de l'ensemble des documents contribuant à l'élaboration et au suivi du budget.

Les Autres activités de coordination ont consommé 42 146 625 FCFA sur une dotation de 50 000 000 FCFA. Ces crédits ont servi la formations des agents à travers l'organisation d'un Atelier de renforcement des capacités du personnel de la Direction Centrale des Ressources Humaines mais aussi à doter les agents d'un outil de travail.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
15.598.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	81 221 415	81 221 415	0	0	-81 221 415	-81 221 415
Projet : Équipements du ministère	81 221 415	81 221 415	0	0	-81 221 415	-81 221 415
15.595.2 - Coordination administrative	0		516 818 860	516 818 860	516 818 860	516 818 860
Projet : Équipements du ministère	0		516 818 860	516 818 860	516 818 860	516 818 860
Total des crédits de titre 5	81 221 415	81 221 415	516 818 860	516 818 860	435 597 445	435 597 445

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les crédits alloués au programme au titre de dépenses d'investissement étaient de 81 221 415 FCFA, suite au transfert de 448 941 054 FCFA au bénéfice du programme, 516 818 860 FCFA ont été consommés. Ces crédits ont servi à la fourniture et la pose d'un groupe électrogène de 600KVA ; aux Travaux de construction de la Station d'Eau à incendie du nouveau siège de la CEEAC et à la fourniture et la mise en place d'un système d'extinction automatique.